

Université internationale de langue française au service du développement africain 1, Place Ahmed Orabi, El Mancheya, B. P. 21 111-415, Alexandrie-République Arabe d'Egypte

Département : Gestion du Patrimoine culturel

Mémoire de Master

Par YACOUBA SAM

MUSEE ET SENSIBILISATION DES ELEVES AU PATRIMOINE CULTUREL A OUAGADOUGOU (BURKINA FASO) : les cas du Musée national et du Musée de la Musique

Soutenu le 18 avril 2007

Membres du Jury:

- Monsieur Abdoulaye CAMARA, Président du Jury,
- Madame Caroline GAULTIER, Directrice du Département de Gestion du Patrimoine culturel,
- Monsieur Jean-Yves MARIN.

Année universitaire : 2005-2007

DEDICACE

A la mémoire de :

- Ma mère,
- Mon père,
- Mon oncle,

Tous décédés quand nous commencions cette formation!

MERCI:

Pour tout ce que vous avez fait pour moi

Puissiez-vous reposer en paix!

REMERCIEMENTS

Qu'il nous soit permis ici d'adresser des remerciements à tous ceux qui ont concouru à l'aboutissement de ce travail. Nous pensons particulièrement à :

- La famille et aux amis pour avoir pu supporter cette longue absence ;
- Ma chère Tampoko Maïmounata ZONGO pour son dévouement constant;
- Madame Caroline GAULTIER, Directrice du département Gestion du Patrimoine culturel, pour avoir été notre principale guide durant toute cette formation;
- Monsieur Jean-Yves MARIN pour ses conseils et à tous les professeurs de l'Université Senghor qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de notre formation;
- Madame Nicole GESCHE, grâce à qui nous avons passé notre stage à Bruxelles et dont la disponibilité d'esprit et l'humanisme nous ont fortement marqué;
- Madame Anne CAHEN-DELHAYE, Directrice des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles et Monsieur Guido Gryseels, Directeur du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren qui ont accepté de nous accueillir dans leurs institutions:
- Mesdames Anne-Françoise MARTIN et Brigitte CORNET, respectivement chefs des Services éducatifs et culturels des MRAH et du MRAC ainsi que leurs serviables collaborateurs pour leur encadrement;
- Monsieur Oumarou NAO, alors Directeur du Patrimoine culturel, pour ses conseils;
- Monsieur Armel S. HIEN au MCAT qui, le premier, nous a exhorté à préparer ce concours d'entrée à l'Université Senghor, ainsi qu'aux personnels de la Direction du Patrimoine culturel, du Musée de la Musique, du Musée national et à Jean-Paul KOUDOUGOU pour leur coopération fort enrichissante;
- Messieurs Maurice BAZEMO et YAGO Ahmed pour leurs encouragements ininterrompus ;
- Aux collègues professeurs pour nous avoir secondé par leurs enquêtes.

Nous tenons à témoigner spécialement notre reconnaissance à Monsieur le Recteur de l'Université Senghor, aux Directeurs de départements de même qu'à tous les étudiants de cette Xe promotion desquels nous avons bénéficié d'une assistance soutenue et multiforme lors des dures épreuves que nous avons traversées.

A tous et à tout un chacun, nous disons infiniment merci!

LISTE DES SIGLES

DEP	Direction des Etudes et de la Planification		
FESPACO	Festival panafricain du Cinéma de Ouagadougou		
MCAT	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme		
MEBA	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation		
MESSRS	Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche		
	scientifique		
MIM	Musée des Instruments de Musique		
MRAC	Musée royal de l'Afrique centrale		
MRAH	Musées royaux d'Art et d'Histoire		
SEC	Service Education et Culture		
SIAO	Salon international de l'Artisanat de Ouagadougou		
SNC	Semaine nationale de la Culture		
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture		

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : statistique des visites au Musée national du Burkina Faso en 2005	25
Graphique 1 : diagramme de répartition des types de visiteurs au Musée national du	
Burkina Faso en 2005	25
Tableau 2 : statistiques des visites au Musée de la Musique Ouagadougou en 2005	26
Graphique 2 : diagramme de répartition des types de visiteurs au Musée de la Musique	de
Ouagadougou en 2005	27
Tableau 3 : récapitulatif des enquêtes menées au Lycée Mixte de Gounghin sur la	
fréquentation des musées	28
Graphique 3 : histogramme des élèves ayant déjà visité un musée dans les classes	
enquêtées au Lycée Mixte de Gounghin de Ouagadougou	28

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

Le Burkina Faso (ex-Haute Volta) est un Etat enclavé de l'Afrique occidentale. Il a une superficie de 273 187 km2. Sur le plan administratif, il est subdivisé en 13 régions, 45 provinces et 350 départements¹. Ouagadougou, la capitale, se trouve dans la région du Centre. Il est le centre urbain le plus vaste et développé. Composée de cinq arrondissements, la commune de Ouagadougou s'étend sur 21 930 ha avec une population estimée à 1 066 100 habitants.

Situé dans la boucle du Niger, le Burkina Faso connaît un climat tropical à deux saisons fort contrastées : une courte saison des pluies de mai à septembre et une longue saison sèche d'octobre à avril. Ce régime climatique a une incidence sur l'existence des différentes communautés du pays.

Selon le dernier recensement de 1996 conduit par l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (I.N.S.D.), la population burkinabé était estimée à 10 312 609 habitants. Elle se caractérise par sa grande jeunesse (48,1 % de la population a moins de quinze ans), source de nombreuses complications socio-économiques sur les plans de la santé, de l'alimentation, de la scolarisation...

Dans le pays, on compte environ une soixantaine de groupes ethniques ou communautés. Cela implique un patrimoine culturel riche et diversifié. Malheureusement, de nos jours, ce patrimoine s'appauvrit continuellement avec la disparition de nombreux éléments utiles aux populations (mets traditionnels, appauvrissement des langues, l'importance de la famille et du groupe...); lesquels forment une part des richesses culturelles mondiales. En outre, nous remarquons que les musées, principaux instituts garants de la préservation des acquis d'hier et d'aujourd'hui, sont très peu fréquentés par la jeunesse scolaire du pays. Ces réalités suscitent une grande inquiétude qui interpelle la population, d'où notre intérêt pour le thème d'étude suivant : « Musée et sensibilisation des élèves au patrimoine culturel à Ouagadougou (Burkina Faso) : les cas du Musée national et du Musée de la Musique ».

Le choix de ce sujet découle donc de certains constats amers, typiques de la société burkinabé actuelle. Il s'agit précisément de la disparition et de la dénaturation

1

¹ http://www.insd.bf/

progressives et irréversibles d'une grande partie de son patrimoine culturel. De plus, nous avons la méconnaissance de ces richesses inestimables par le monde scolaire et par conséquent le désintérêt qui en découle. Une carence de volonté politique manifeste pour remédier à cet état de faits est également visible. Notre préoccupation est de ramener le débat sur cette situation malheureuse d'où l'intérêt de ce travail. Il a l'avantage de se consacrer à un sujet insuffisamment exploré au Burkina Faso. Effectivement, il existe peu de recherches approfondies sur la nécessité de la collaboration entre les musées et le monde scolaire. Or, une coopération véritable comporte des avantages indiscutables pour ces deux institutions socioculturelles indispensables au développement de la patrie.

Cette étude présente une certaine originalité en ce sens qu'elle s'appuie sur des enquêtes effectuées aussi bien dans des musées qu'au sein d'un lycée. En cela, elle répond à des objectifs bien précis.

L'objectif général est d'analyser les stratégies nécessaires à une collaboration efficace entre musée et école au Burkina Faso. Et ce, afin d'éveiller les élèves au patrimoine culturel national en vue de leur participation réelle à sa préservation. Dans cette perspective, nous avons procédé à la définition d'objectifs spécifiques pour une question de méthodologie. Ainsi, nous déterminerons d'abord les causes de la sous-fréquentation des musées par les élèves dans le pays. Nous expliquerons ensuite l'intérêt de la collaboration entre les institutions muséales et les écoles. Nous formulerons finalement des propositions dans le but de renforcer les rapports musées-écoles au Burkina Faso.

Il faut souligner que l'élaboration de ce travail n'a pas été chose aisée en raison de difficultés multiples. A cet effet, nous pouvons évoquer celle de réunir assez d'informations dans les écoles et les musées. Ces données auraient pu contribuer à enrichir davantage notre réflexion. Cette situation s'explique par notre impossibilité à repartir mener des investigations auprès de ces institutions en raison du manque de moyens financiers. Elle est aussi due, en partie, à une grande difficulté de bénéficier quelquefois du soutien des camarades travaillant dans ces lieux à cause de leurs nombreuses tâches professionnelles quotidiennes. A titre d'exemple, cela nous a contraint à limiter les enquêtes scolaires à un seul établissement de la ville de Ouagadougou. Par ailleurs, signalons qu'il manque parfois des données, surtout pour ce qui est des statistiques.

En somme, voilà quelques obstacles à la réalisation de ce travail. Celui-ci s'articule autour de trois principales parties.

La première partie est un point sur la méthodologie et les sites étudiés. En d'autres mots, nous nous attelons à la clarification des termes techniques de notre thème de réflexion. Nous présentons également les musées et lycée de Ouagadougou où se sont déroulées nos enquêtes. Nous en profitons pour donner un aperçu du système éducatif burkinabé, indication utile à une bonne compréhension des investigations menées auprès des élèves et des enseignants. Quant à la deuxième partie, elle comporte d'une part, une présentation des statistiques recueillies sur nos sites de travail et d'autre part, une analyse de ces données. En ce qui concerne la troisième partie, elle se rapporte aux relations entre musées et écoles au Burkina Faso. Pour être plus clair, elle explique les enjeux qu'il y a à rapprocher les musées et les établissements scolaires. Elle contient aussi quelques propositions en vue de rendre meilleur cette coopération pour une transformation positive du sort de notre patrimoine culturel et de l'éducation des enfants.

PREMIERE PARTIE:

APPROCHE METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DES SITES RETENUS

Chapitre premier: approche méthodologique

Dans le cadre de cette étude, la clarification de certains termes techniques et la présentation des principaux sites s'imposent avant toute chose. Cela a l'avantage de circonscrire le travail, de le situer dans un contexte bien donné et, de la sorte, de faciliter sa compréhension.

I. La clarification de terminologie

I. 1. Le musée

La définition du musée a connu une évolution remarquable au fil du temps. Nous retiendrons celle du Conseil International des Musées (ICOM) qui est le fait d'éminents spécialistes du domaine. Ainsi, pour cet organisme :

« Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation » l.

En d'autres termes, le musée est le lieu indiqué pour découvrir ou étudier une partie du patrimoine d'un pays, d'une région ou de civilisations hétérogènes. Il incarne donc un établissement très important parce qu'il est garant de la sauvegarde d'un échantillon de richesses exceptionnelles.

A ce titre, il doit disposer de moyens nécessaires pour jouer convenablement son rôle dont l'essence est de contribuer au développement de la société.

Au Burkina Faso, le musée connaît en général des périodes de vaches maigres, fait défavorable à la préservation du patrimoine.

I. 2. Le patrimoine

Les spécialistes du patrimoine l'ont divisé en deux grands ensembles. On distingue le patrimoine naturel et le patrimoine culturel.

I. 2. 1. Le patrimoine naturel

¹ http://icom.museum/definition_fr.html

Ce premier type de patrimoine est défini par l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) comme l'ensemble comprenant:

> « les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,

> les formations géologiques ou physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

> les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle »¹.

Ce patrimoine varie largement d'une région à une autre. C'est le cas au Burkina Faso où l'étude physique montre une diversité de paysages naturels. De nombreux éléments de ce milieu, en raison de leur spécificité, sont classés patrimoine national. On a des exemples d'importants sites hydriques, de même que des sites d'origines lithique et cynégétique à travers le pays. Nous avons les cas de Bala et de Sindou dans la région de l'Ouest². A *Bala*, village situé à environ 65 km au Nord-Ouest de Bobo-Dioulasso, se trouve une mare réputée. Cette renommée vient du fait que ce plan d'eau, long de quelques kilomètres, abrite une forte colonie d'hippopotames. Quant à Sindou, département localisé à 50 km de la ville de Banfora, il est très connu dans le pays pour son paysage pittoresque. Dans cette région, se dresse un ensemble de rochers travaillés par l'érosion. En forme d'aiguilles, ils ressemblent à de remarquables cheminées.

Le patrimoine naturel a toujours eu une grande influence sur l'existence des hommes. Il détermine bien souvent leur mode de vie et au delà leur culture.

I. 2. 2. Le patrimoine culturel

Le patrimoine culturel désigne une collection originale de biens. Selon l'UNESCO, ce sont :

> « les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentale, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions,

¹ http://www.unesco.org/

² http://www.zedcom.bf/annonces/ontb/sites touristiques du burkina faso.htm#ouest

grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

les sites : œuvre de l'homme ou œuvre conjuguée de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique »¹.

Partant de cette définition, on peut dire que le Burkina Faso renferme une diversité de biens culturels appréciables. Il existe des sites historiques telle que la vieille ville située à Bobo-Dioulasso dans le quartier *Dioulassoba*. *Konsa*, la maison-mère est datée du XVIe siècle. A titre d'exemple d'œuvre archéologique, nous avons les ruines de *Loropéni* localisées dans le Sud-Ouest, à 45 km de la ville de Gaoua. Elles forment de vastes ensembles en pierres anciens dont les auteurs restent encore à déterminer avec précision. Le Burkina Faso se bat pour inscrire ce site sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il y a aussi des sites architecturaux comme la Mosquée de *Kotédougou* dans les environs de Bobo-Dioulasso construite en 1887. Elle reste toujours un lieu de pèlerinage pour les musulmans.

Cependant, il est nécessaire de signaler que cette définition du patrimoine culturel suscitait assez de controverses parce qu'elle passait sous silence certaines réalités, fondement de la vie de nombreux peuples. Les multiples recherches menées dans ce domaine ont permis de combler cette lacune. La rectification a eu lieu en octobre 2003 à Paris. A l'issue de la 32^e session de l'UNESCO, a été signée la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ainsi, désormais, une place considérable est accordée à cet aspect du patrimoine défini comme :

« les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel immatériel »².

Ces nouvelles dispositions arrangent énormément des pays comme le Burkina Faso dont une grande partie du patrimoine culturel est immatérielle. Bien plus,

¹ http://www.unesco.org/

² http://portal.unesco.org/fr/

cette reconnaissance peut lui valoir un appui de la communauté internationale dans l'objectif de l'aider à sensibiliser sa population à la préservation de cet héritage culturel.

I. 3. La sensibilisation

Le Petit Larousse illustré 2006 nous donne différentes définitions de la notion de sensibilisation. Mais nous avons retenu celle qui convient à notre étude. Ainsi, elle est l' « action de sensibiliser, le fait d'être sensibilisé ». Au sujet du verbe sensibiliser, il s'agit de « rendre quelqu'un, un groupe sensible, réceptif à quelque chose ». En d'autres mots, cela signifie l'éveil des sens et en conséquence le développement de la capacité de perception et d'analyse des objets et phénomènes extérieurs.

L'objectif, pour nous, est de rendre des groupes d'adolescents du système éducatif sensibles à la protection de leurs valeurs culturelles. Ces publics cibles sont les élèves des lycées et collèges de la ville de Ouagadougou et au delà, le pays tout entier.

I. 4. Elève, collège et lycée

Le terme d'élève indique un garçon ou une fille qui reçoit une éducation au sein d'un établissement scolaire.

Le collège, selon *Le Petit Larousse illustré*, désigne un « établissement du premier cycle de l'enseignement secondaire ». Le lycée, quant à lui, est un « établissement qui dispense l'enseignement du second cycle du second degré (de la seconde à la classe terminale) ».

Au Burkina Faso, le terme d'élèves désigne des adolescent(e)s fréquentant les établissements scolaires du premier cycle (de la classe de sixième à la classe de troisième) et du second cycle (c'est-à-dire les classes de seconde, première et terminale). Ces établissements font partie d'un vaste ensemble formant le système scolaire. Celui-ci est régi par la Loi d'Orientation de l'Education. Nous reviendrons ultérieurement sur quelques aspects de cette loi utile à une meilleure compréhension d'une partie de notre problème.

L'étude que nous menons s'appuie sur des informations provenant d'une documentation hétérogène.

II. Les sources de l'étude

Trois sources principales ont servi de base à l'élaboration de ce travail. Ce sont les documents écrits, les sources orales et l'Internet.

II. 1. Les sources écrites

Nous les classerons en deux types pour les besoins de notre travail : les documents écrits à la machine et les manuscrits.

II. 1. 1. Les documents écrits à la machine

Nous entendons par documents écrits à la machine les informations imprimées ou dactylographiées. Nous pouvons citer des ouvrages, mémoires, rapports, lois, articles de presse etc. Nous avons eu accès à cette documentation variée grâce aux bibliothèques du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, de l'Université Senghor d'Alexandrie, des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles et du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren.

II. 1. 2. Les manuscrits

Les manuscrits représentent les notes de cours. Il s'agit, en grande partie, des enseignements reçus à l'Université Senghor. Il y a également ceux dont nous avons bénéficié à l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou (ENSK), seul établissement public spécialisé dans la formation des professeurs des lycées et collèges au Burkina Faso. A cela, s'ajoutent les cours suivis à l'Université de Ouagadougou, dans l'ancien département d'Histoire et Archéologie.

Les insuffisances de ces écrits ont été comblées relativement par les sources orales.

II. 2. Les sources orales

Elles indiquent les renseignements obtenus de vive voix avec des personnes ressources de divers services.

II. 2. 1. Les entretiens avec des spécialistes du patrimoine culturel

De nombreuses personnes, en relation étroite avec le milieu culturel ou le monde des musées, nous ont apporté une aide considérable. Au Burkina Faso, nous

pouvons citer par exemples M. Oumarou NAO, ex-directeur du patrimoine culturel et ses collaborateurs; MM. Bénilde COMPAORE et Parfait BAMBARA, conservateur et ancien conservateur du Musée de la Musique de Ouagadougou. Il y'a aussi l'assistance des camarades du Musée national...

En Belgique, nous avons bénéficié des contributions de Mmes Anne-Françoise MARTIN, Anne-Françoise THEYS et Brigitte CORNET, toutes responsables de services éducatifs respectivement au Musée du Cinquantenaire, au Musée des Instruments de Musique et au Musée royal de l'Afrique centrale. Elles nous ont permis, par le biais de certaines discussions, d'en savoir davantage sur les réalités liées à l'idée de patrimoine culturel, de musée ...

A ce sujet, le stage de trois mois de mai à juillet passé à Bruxelles dans deux musées de renommée internationale, a été d'une aide précieuse. De manière plus explicite, grâce à cette formation, nous avons pu mettre en parallèle différentes pratiques et en tirer des leçons heureuses pour l'approfondissement de notre travail.

Ces échanges avec des professionnels d'horizons divers ont été enrichis par les apports d'enseignants et d'élèves du Burkina Faso.

II. 2. 2. Les échanges avec les professeurs et élèves

Les conversations avec les collègues professeurs et les élèves ont été très déterminantes dans le choix de notre thème d'étude. Déception et détachement à l'égard de la gestion du patrimoine culturel national ont été les principaux sentiments retirés de ces échanges. Une situation mettant en exergue l'ampleur de la tâche à accomplir pour les rapprocher de leur culture. Les informations relatives à ce sujet, complétées au fil du temps par les recherches sur l'Internet, constituent des témoignages édifiants.

II. 3. L'Internet

Ce réseau international nous a été d'un grand secours dans la recherche d'information. Ce moyen d'information et de communication nous a procuré l'opportunité d'avoir des indications plus ou moins récentes sur notre sujet de réflexion. C'est le cas du site web http://www.lefaso.net/ que nous avons beaucoup exploité car il fait une synthèse quotidienne des principaux points développés dans la presse nationale.

L'Internet nous a permis d'avoir accès rapidement à une documentation variée, difficile ou impossible à obtenir en d'autres circonstances. Il offre ainsi des avantages véritables puisqu'il est source d'économie de temps et de ressources financières.

En dehors de ces trois sources primordiales, nous avons aussi eu recours aux sources audiovisuelles, aux photographies et cartes.

En résumé, la définition des termes techniques et des principales sources de ce travail est nécessaire en ce sens qu'elle évite certains malentendus. A cela, s'ajoute la présentation de nos principaux sites d'étude dont l'objectif est de permettre aux lecteurs de mieux saisir notre thème d'étude.

Chapitre deuxième : présentation des sites retenus

Trois sites distincts de la ville de Ouagadougou ont retenu notre attention dans le cadre de cette étude. Nous avons d'une part, le Musée national et le Musée de la Musique et d'autre part, le Lycée Mixte de Gounghin. Nous nous en tenons à ces établissements car nous en avons une meilleure connaissance et nous pouvons y recueillir plus ou moins aisément des informations relatives à notre travail.

I. Le Musée national du Burkina Faso et le Musée de la Musique de Ouagadougou

I. 1. Le Musée national du Burkina Faso

I. 1. 1. Rappel historique

Le Musée national du Burkina Faso a été créé par la loi 42/62/AN du 13 novembre 1962. Sa création est avant tout le fruit d'une initiative de l'Institut fondamental d'Afrique noire (I.F.A.N.). Cet institut a été soutenu par des personnalités politiques très importantes de l'époque telles que Joseph OUEDRAOGO et Behon KONE. Ces derniers ont occupé des postes de premier ministre et de président de l'Assemblée nationale au cours de cette période.

Les premières collections du musée viennent en général de l'I.F.A.N. Ce sont essentiellement des collections ethnographiques comprenant des masques, des statues, des serrures en bois, l'art vestimentaire, des bijoux, des bracelets, des armes, de la céramique, des photographies etc. Elles ont aussi été enrichies par des apports extérieurs. On a par exemple des objets fournis par Junzo KAWADA, un coopérant japonais.

Au dire de Viviane ZOURE, à l'origine, le musée avait pour missions essentielles de « conserver et d'exposer les produits artistiques et techniques de la Haute Volta »¹.

Le Musée national représente l'une des premières institutions d'Etat. Il se distingue par une évolution lente et laborieuse due à divers facteurs parmi lesquels on peut citer l'absence de statut, les locaux inadéquats, le manque d'un site d'occupation ...

¹ ZOURE (H. A. V.), *Patrimoine culturel et développement : cas du Musée national du Burkina Faso*, Mémoire de DEPA, Université Senghor, Alexandrie, 1999, p. 13

Le musée, dès sa création, est rattaché à la Présidence de la République. Selon la loi, un décret devait plus tard préciser son mode de fonctionnement. Cependant, ce décret ne vit jamais le jour, laissant ainsi le musée dans une situation incertaine. Cette institution patrimoniale de première grandeur est ainsi ramenée à un simple service de la Direction chargée du Patrimoine culturel soumis à différentes formes de fonctionnement. Son premier directeur, Toumani TRIANDE, était chargé des Musées, Sites et Monuments. Le musée intègre, à la longue, la Direction des Affaires culturelles, puis la Direction générale des Affaires culturelles, la Direction du Patrimoine artistique et culturel et enfin la Direction du Patrimoine culturel. Ce n'est qu'à partir de 1999 que le musée devient une Direction autonome avec comme directeur Balamine OUATTARA. Aujourd'hui, Mme Alimata SAWADOGO est la directrice générale du Musée national du Burkina Faso.

Un autre obstacle majeur à l'essor du musée a été le manque de site permanent. En effet, cette institution culturelle s'est beaucoup caractérisée par son nomadisme. Elle s'est déplacée de local en local dans la ville de Ouagadougou pendant longtemps; situation malheureuse pour ses collections et ses activités. Ce n'est finalement qu'en 2004, après plus de quatre décennies d'errance, que le musée a pu bénéficier d'un site définitif.

Il faut également ajouter, à ces écueils précités, le manque de personnel. Quelques mois après la mise en place d'une Direction autonome en 1999, le musée comptait, en plus du Directeur, quatre techniciens de musée et deux gardiens. Il faut reconnaître que pour un Musée national, fondé au début des indépendances, une telle situation est déplorable!

Néanmoins, malgré toutes ces gênes, ce musée connaît une transformation positive depuis quelques années.

I. 1. 2. Situation actuelle

Trois décisions politiques importantes ont permis depuis 1999 au Musée national d'aborder un nouveau virage propre à lui assurer une certaine stabilité. De nouveaux textes législatifs doivent lui donner normalement l'occasion d'améliorer son état. Il s'agit du détachement de ce service de la Direction du Patrimoine culturel pour en faire une Direction autonome en 1999. Le deuxième point capital consiste en l'érection du Musée national en Etablissement public à caractère scientifique, culturel et technique (E.P.S.C.T.) par le décret N° 2002/111/PRESS/PM/MAC/MEF du 20 mars 2002.

L'adoption de ses statuts¹ par le décret N° 2003-085/PRES/PM/MCAT/MFB du 19 février 2003 est le troisième élément clé.

Ces changements montrent le regain d'intérêt des gouvernants du pays pour un musée qui n'en finissait pas de vivoter sur tous les plans. Des missions précises, définies dans ses statuts, lui ont été ainsi attribuées. Le Musée national est chargé de :

« Éduquer le grand public à une meilleure connaissance des témoins matériels et immatériels les plus représentatifs de l'identité culturelle des différentes composantes de la nation burkinabé »².

Il a encore pour objectifs de « *conserver et d'entreprendre des recherches* » sur lesdits témoins. En outre, il doit participer au développement des musées dans le pays et aider à faire connaître et à promouvoir les valeurs culturelles des autres peuples.

Depuis 1999, le Musée dépend directement du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme sur le plan technique. Au niveau financier, il est sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget.

L'arrêté N° 2004-539/MCAT/SG/DGMN précise l'organisation et le fonctionnement du musée. Ce dernier comprend désormais quatre organes principaux de décision et de gestion ; lesquels sont respectivement le Conseil d'Administration, la Direction générale, l'Agence comptable et le Contrôle financier.

La restructuration du Musée national et l'adoption de textes juridiques constituent une sorte de garantie pour son existence et son fonctionnement normal. C'est, du reste, dans cette optique qu'avait été mis à la disposition du musée en 1992 un espace de 29 ha pour la construction de son siège (voir Annexe 4). La mise en valeur de ce site a commencé en l'an 2000 avec la pose de la première pierre. L'édification de deux bâtiments à savoir l'administration et une salle d'exposition a permis l'inauguration officielle du siège le 23 décembre 2004 à travers une exposition intitulée « *Valeurs cardinales du Burkina Faso* ». Cette exposition devait permettre aux Burkinabé de découvrir le musée et de l'intégrer dans leur vie quotidienne grâce à la révélation de ses collections disparates et intéressantes.

Les objets du Musée national étaient estimés à près de 5 000 en 1999. En 2005, lors de l'ouverture du musée, ils étaient toujours stockés, en très grande partie, dans l'ancien réfectoire du Lycée Bogodogo de Ouagadougou. Cette salle, servant de réserve,

¹ http://www.culture.gov.bf/site ministere/textes/reglementation/loi mn1.htm

² Statut du Musée national du Burkina Faso, Titre I : dispositions générales, Article 2, 2002

est à une distance d'environ 5 km du musée. Les objets sont jusqu'aujourd'hui conservés dans des conditions qui laissent amplement à désirer. Ils sont exposés à la poussière, aux insectes, aux grandes variations de température etc.

Cette situation du Musée national est vécue par d'autres établissements de même type tel que le Musée de la Musique de Ouagadougou.

I. 2. Le Musée de la Musique de Ouagadougou

I. 2. 1. Bref historique

Le Musée de la Musique de Ouagadougou a été créé par la lettre N° 97-0244/MCC/CAB/DRRP du 21 mars 1997. Son inauguration a eu lieu le 4 août 1999. Il fait partie des premiers musées de musique traditionnelle de l'Afrique occidentale.

Le Musée de la Musique est situé avenue d'Oubritenga, face au Lycée Philippe Zinda KABORE, le plus grand établissement public d'enseignement secondaire général du Burkina Faso. A y regarder de près, on constate que le choix du bâtiment abritant le musée et sa localisation géographique ne sont pas le fruit du hasard. En effet, le bâtiment qui abrite le musée est très attractif en raison de son caractère original. C'est l'un des derniers témoins, à Ouagadougou, d'une architecture en terre stabilisée associant technique moderne et matériaux traditionnels¹. En d'autres termes, la construction est faite à base de briques de terre compactées et stabilisées. En outre, le style architectural est atypique en ce sens que ses concepteurs se sont fortement inspirés des styles nord-africain et soudano-sahélien, remarquables d'une part par des voûtes et coupoles et d'autre part par ses petites salles imbriquées les unes aux autres. En réalité, la particularité de cette architecture est due au fait qu'à l'origine, le bâtiment était le siège de l'Association pour le Développement de l'Architecture et de l'Urbanisme en Afrique (A.D.A.U.A.).

En ce qui concerne la localisation géographique du Musée, le nom donné à l'avenue est celui d'Oubri, ancêtre fondateur du royaume de Ouagadougou au XVIe siècle. Quant au lycée, il porte le nom de l'un des pères-fondateurs de la République de Haute Volta, à savoir Philippe Zinda KABORE.

En somme, il y a là des éléments qui font du Musée de la Musique de Ouagadougou un symbole particulier de syncrétisme culturel. Ce brassage s'observe aussi bien au niveau spatial (cultures nord-africaine et soudano-sahélienne) que temporel (tradition et modernité).

¹ http://www.museedelamusique.gov.bf

Avant de devenir le Musée de la Musique à partir de 1998, l'édifice a été le siège de l'A.D.A.U.A. de 1980 à 1990. De 1990 à 1996, il renferme les locaux de la Direction du Patrimoine culturel. Réaménagé et rénové en septembre 1998, il devient aussitôt le Musée de la Musique de Ouagadougou.

Depuis sa création, ce musée a été dirigé par trois conservateurs dont l'actuel est Jean-Paul KOUDOUGOU, ancien auditeur de l'Université Senghor d'Alexandrie, promotion 2003-2005.

De type ethnographique, le Musée de la Musique de Ouagadougou a pour missions essentielles de collecter, inventorier et valoriser la musique et les instruments de musique traditionnelle du Burkina Faso. Il a également un objectif pédagogique dans la mesure où il doit aider à la sensibilisation de la jeunesse à son histoire culturelle. Ce musée, en dépit de son importance, rencontre de nombreuses difficultés.

I. 2. 2. Situation actuelle

En 2005, le Musée de la Musique comptait un personnel permanent de cinq personnes ; un personnel limité aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif. De plus, des formations visant à approfondir leurs connaissances font énormément défaut. Cela constitue un handicap dans l'accomplissement de leurs tâches.

Un autre embarras majeur vécu quotidiennement par le musée demeure le manque de ressources matérielles et financières. Les suites immédiates sont essentiellement d'un côté, l'incapacité de renouveler l'exposition qui ne connaît ainsi aucun changement depuis des années ; et de l'autre côté, la grande difficulté pour enrichir les collections personnelles du musée et améliorer leurs conditions de conservation.

Il ne faut pas omettre non plus la subordination du musée à la Direction du Patrimoine culturel et le manque de statut particulier utile à son bon fonctionnement. Ces lacunes restreignent considérablement les marges de manœuvre du conservateur et de ses collaborateurs.

Par ailleurs, le bâtiment et le site ne remplissent pas certaines conditions convenables à une meilleure existence du musée¹. En vérité, s'il est vrai que le bâtiment en lui-même constitue une curiosité pouvant attirer des visiteurs, il n'en reste pas moins vrai qu'il pose problème. Il est exigu et cela s'explique par le fait qu'il n'avait pas été conçu

¹ AL-ZEBDDE (A.), «L'Architecture du bâtiment », *Musées, civilisation et développement*, ICOM, Paris, 1994, p. 145

pour une telle destination, c'est-à-dire abriter des collections muséales. De plus, il s'humidifie et suinte quelquefois par endroits en période d'hivernage.

La situation géographique du musée présente aussi des inconvénients pour plusieurs raisons. D'abord, il est soumis aux fumées des véhicules : le musée est entouré de trois voies plus ou moins fréquentées dont l'une fait partie des grandes avenues de la capitale, l'avenue Oubri. Signalons également la présence d'un arrêt de bus juste devant le musée, facteur participant à l'insalubrité des lieux. Ensuite, il faut compter avec l'action lente mais efficace des vibrations provoquées par les véhicules et autres engins sur le bâtiment et les objets. Enfin, le musée est exposé aux actes de vandalisme éventuels dans la mesure où il est dans la zone ordinaire de manifestations et autres types de turbulences dues habituellement aux crises socio-économiques et politiques.

Il est évident que, dans ces conditions, certains principes de base en matière de conservation préventive sont difficiles, voire impossibles à respecter. Il existe donc des risques certains d'une altération rapide des objets pour ce musée dépourvu de moyens propres.

Toutefois, avouons que la localisation géographique du musée n'a pas que des inconvénients. Il existe, en effet, des atouts de nature à lui faciliter les activités.

Le musée est situé dans la zone de la ville la plus riche et la plus variée en institutions publiques et privées. Il s'agit entre autres des ministères, de l'Assemblée nationale, de commissariats de police et gendarmeries, de grands marchés et surtout d'écoles primaires, de collèges et lycées... Autrement dit, la densité de la population constitue un avantage énorme pour les programmes d'animation du musée. Cependant, il existe une difficulté certaine. Comment amener ce monde, confronté quotidiennement en majorité à des difficultés socio-économiques, au musée pour y découvrir ses nombreuses pièces ? Quelques idées liées à cette question seront abordées dans le dernier chapitre de cette étude.

Aujourd'hui, le Musée de la Musique dispose de 163 objets¹. La plupart de ces pièces sont des instruments de musique classés en quatre grandes familles. Nous avons les membranophones, aérophones, cordophones et idiophones (voir illustrations dans Annexe 3).

-

¹ http://www.museedelamusique.gov.bf

Les membranophones doivent leurs sons aux vibrations obtenues par percussions d'une peau. Ce sont les tambours hémisphériques, coniques et cylindriques. Les aérophones représentent « les instruments dont les sons sont produits à partir de l'air »¹. C'est le cas des clarinettes, flûtes, cors ou trompes. Quant aux cordophones, leurs sons sont produits par des cordes. Il s'agit des luths, cithares et violons. En ce qui concerne les idiophones, ils constituent « les instruments de musique dont les sons sont obtenus à partir de leur propre matière »². On peut citer les xylophones, grelots clochettes, castagnettes et sanza.

Ces instruments de musique ont deux origines principales : une partie provient du Musée national et l'autre partie est la propriété du Musée de la Musique. Ce dernier les a acquis par achat et en a reçu en dons.

Ces objets constituent un atout pour le secteur de l'éducation car ils peuvent servir de supports pour les enseignements dans les collèges et lycées de Ouagadougou.

II. Les établissements scolaires et le système éducatif au Burkina Faso

Au Burkina Faso, les établissements secondaires d'enseignement général ou technique sont soit publics ou privés soit laïcs ou confessionnels. Ils font partie des éléments fondamentaux du système éducatif.

II. 1. Le cas du Lycée Mixte de Gounghin

Soulignons avant toute chose que nous avions prévu de mener nos enquêtes dans deux établissements scolaires. Seulement, les données relatives au second lycée ne nous sont pas parvenues. Pour cette raison, seul le Lycée Mixte de Gounghin a retenu notre attention.

Cette école est un établissement secondaire d'enseignement général de la ville de Ouagadougou. Le chef d'établissement actuel ou proviseur est M. Issa OUERMI. Celui-ci dépend du Directeur régional des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique de la région du Centre. Sur le plan technique, le proviseur est sous la subordination directe du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique.

1

¹ Idem

² Idem

Le Lycée Mixte de Gounghin a un statut public. Il est donc à la charge de l'Etat burkinabé pour ce qui est de son fonctionnement général. Mais, il existe au sein du lycée une Association des Parents d'Elèves (APE) qui l'appuie financièrement et matériellement dans la réalisation de certains projets spécifiques : réfection de bâtiments endommagés, contribution au paiement des heures supplémentaires de certains professeurs, prise en charge partielle de diverses activités de l'établissement...

Les fonds de cette association, à l'image des autres APE, proviennent de la cotisation annuelle des élèves lors de leur inscription en début d'année scolaire.

Cette assistance des APE permet d'atténuer légèrement les difficultés de cet établissement scolaire. C'est, dans une certaine mesure, un moyen pour aider le système éducatif, actuellement grippé, à jouer son rôle.

II. 2. Les finalités et objectifs du système éducatif au Burkina Faso

Dans toute société, l'éducation occupe la première place. Elle doit cette position privilégiée à son rôle capital dans la bonne gestion et administration de la Cité. Conscient de ce fait, l'Etat burkinabé affiche son intention de contrôler ce domaine. Voilà pourquoi les députés ont adopté, le 9 mai 1996, la Loi N° 013/96/ADP portant Loi d'Orientation de l'Education¹. L'Article 1^{er}, du Titre I, l'indique clairement :

« La présente loi s'applique à l'ensemble des institutions publiques et privées ayant pour mission l'éducation et la formation professionnelle ».

Cette loi classe l'éducation au sein des priorités nationales (Article 2). De même, elle décrit les finalités et les objectifs du système scolaire.

II. 2. 1. Les finalités du système éducatif burkinabé

La définition de la politique éducative d'un pays fait partie des prérogatives de l'Etat. Elle se définit, en substance, comme les missions politiques assignées à l'éducation. Au Burkina Faso, les finalités du système éducatif ressortent à travers l'article 6 du Titre II de la loi précitée. Il est principalement question entre autres :

« De permettre au jeune burkinabé d'assimiler les valeurs spirituelles, civiques, morales, culturelles, intellectuelles et physiques de la société ainsi que les valeurs universelles, fondements de l'éducation au Burkina Faso;

D'assurer un développement intégral et harmonieux de l'individu;

¹ http://www.meba.gov.bf/sitemeba/documents/textes/loi-orientation-education-decembre96.pdf

D'assurer sa formation afin qu'il soit utile à sa société et capable de l'aimer, de la défendre et de la développer...»²

L'appropriation par l'apprenant de ces valeurs précieuses est incontournable pour son propre épanouissement et son intégration harmonieuse dans la société. Leur enseignement vise de même à lui inculquer l'amour de la patrie, la capacité et la volonté de la défendre quand il le faut, le sens de la responsabilité...

De ces finalités découlent les objectifs spécifiques de ce système éducatif.

II. 2. 2. Les objectifs du système éducatif burkinabé

Ces objectifs sont fixés par l'Article 8 du Titre II. Ainsi, il s'agit de :

« Favoriser une socialisation de l'enfant ;

Doter le pays de cadres ayant un niveau élevé d'expertise et de recherche scientifique et technologique... »²

De plus, il vise à fournir à l'élève des connaissances lui permettant d'être en phase avec les progrès socioculturel, économique et technologique de son temps. Lesdites connaissances doivent s'appuyer, avant tout, sur les valeurs de la société burkinabé.

En somme, le système éducatif ambitionne de rendre l'enfant sociable à travers le respect des « *valeurs sociales, physiques, morales, civiques, nationales et universelles* ». Il cherche aussi à lui offrir la possibilité d'émerger dans la société par le biais d'études adaptées aux réalités contemporaines.

C'est dans cette perspective que l'éducation a été l'objet d'une certaine organisation afin de lui permettre de bien jouer son rôle.

II. 3. L'organisation et les limites du système éducatif burkinabé

II. 3. 1. L'organisation du système éducatif burkinabé

On distingue trois grandes structures dans le domaine de l'éducation, à savoir l'éducation formelle, l'éducation non formelle et l'éducation informelle.

L'éducation formelle

L'éducation formelle s'étage en trois niveaux. Nous avons l'éducation de base comprenant l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. Il y a également l'enseignement secondaire regroupant l'enseignement général, l'enseignement technique et

² Op. Cit.

² Idem

professionnel et l'enseignement artistique. C'est à ce niveau que l'on retrouve les lycées et collèges qui ont retenu notre attention dans le cadre de cette étude. En dernier ressort, se positionne l'enseignement supérieur. Il rassemble les Unités de Formation et de Recherche (les anciennes facultés), les grandes Ecoles et les Instituts.

> L'éducation non formelle

L'éducation non formelle a trait à l'ensemble des « activités d'éducation et de formation, structurées et organisées dans un cadre non scolaire »¹. Nous pouvons mentionner les Centres permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF), les Centres d'Education de Base non formelle (CEBNEF)...

Nous avons là, une forme d'éducation dirigée vers des publics spécifiques tels que les adultes, adolescents démunis, jeunes apprentis... Elle est parfois soutenue par des projets d'organismes internationaux comme l'UNICEF, par des ONG (Organisations non gouvernementales) etc.

> L'éducation informelle

L'éducation informelle est la principale forme d'éducation dans le pays. Elle se déroule de manière fortuite et diffuse par le biais de la famille, de la communauté, des médias et bien d'autres canaux. Elle a des impacts notables sur les deux autres formes d'éducation susmentionnées.

De manière générale, le système éducatif, en dépit de son rôle indiscutable dans tout processus de développement, rencontre des adversités sérieuses.

II. 3. 2. Les limites du système éducatif burkinabé

De nombreuses causes sont à l'origine des difficultés vécues par le système éducatif burkinabé. On peut les regrouper en deux grandes catégories d'après Laurent BADO, enseignant à l'Université de Ouagadougou. On a, d'un côté, les données quantitatives et, de l'autre côté, les données qualitatives².

> Les limites quantitatives

Les éléments quantitatifs sont de poids. On distingue principalement le manque d'enseignants alors que le nombre d'élèves est en hausse constante. Un phénomène dû à l'augmentation rapide de la population et aux efforts réalisés par les

¹ Loi d'Orientation de l'Education, Titre III, Chapitre II, Article 18, 1996

² BADO (L.), L'Observateur spécial, N° 001 du 09 septembre 1996, p. 18

parents en vue de scolariser leurs enfants. Ce facteur s'accompagne de l'insuffisance de moyens financiers, matériels et de supports pédagogiques. De même, il y a l'inégale répartition des écoles et des enseignants sur le territoire national : une région comme le Centre regroupe un grand nombre d'établissements scolaires et d'enseignants alors que le Sahel et l'Est se caractérisent par un déficit récurrent en personnels et infrastructures.

Ces éléments ont des suites énormes sur la qualité de l'enseignement.

> Les limites qualitatives

A ce sujet, nous pouvons mentionner la médiocre qualification professionnelle de nombreux éducateurs. Cette conjoncture s'explique surtout par un manque de formation appropriée. En d'autres termes, de nombreux enseignants exercent leur métier sans avoir reçu de formation au préalable : de 1998-1999 à 2004-2005, période que nous avons passé dans l'enseignement en qualité de professeur d'Histoire et Géographie, nous n'avons été convié à un séminaire de formation qu'une seule fois. Nombre de collègues n'ont pas encore eu cette chance !

Une autre cause des mauvaises performances du système éducatif burkinabé dérive de sa grande politisation. Celle-ci s'observe dans le cadre de nominations à des postes de responsabilité, ou lors d'affectations et d'avancements souvent arbitraires. Par ailleurs, il faut souligner la détérioration remarquable du ratio enseignant/élève qui rend presque impossible le bon suivi des élèves dans les salles de classe : nous avons, au minimum, des effectifs de 100 élèves par classe en 6e dans les lycées et collèges publics de la ville de Ouagadougou ; et un peu plus de 70 élèves dans les classes de seconde.

Les conditions de vie précaires des éducateurs sont aussi responsables des ratés du système éducatif. Les réformes de la fonction publique voulues par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International en sont la principale raison¹. En effet, l'institution du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) dont l'un des buts fondamentaux consiste en la réduction de la masse salariale a provoqué une rétrogradation des classifications catégorielles des enseignants. Les salaires en ont pris un coup sérieux, surtout avec la dévaluation du Franc CFA en 1994.

Toutes les données précitées ont véritablement un impact grave sur le système scolaire. Elles participent directement ou indirectement à la démotivation croissante des acteurs directs de l'éducation.

22

¹ SYNTER, « Dossier sur l'Education », *Le Travailleur de l'Education et de la Recherche (T.E.R.) N°16*, février 2002, Ouagadougou, p. 8

En somme, les différentes lacunes du système éducatif ont des effets pernicieux véritables sur l'éducation des enfants. De plus, il est évident, au vu des finalités et objectifs du système éducatif, qu'une place importante est accordée à nos valeurs culturelles. Normalement, nous pouvons dire que les conditions sont réunies pour intéresser les élèves à leur patrimoine culturel. Malheureusement, la réalité est tout autre. Cette situation est visible dans les statistiques de fréquentation des musées par les lycéens et collégiens.

DEUXIEME PARTIE:

PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES DANS LES MUSEES ET ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE OUAGADOUGOU

Chapitre troisième : présentation des données de musées et établissement scolaire de Ouagadougou

Il sera question pour nous de montrer les tendances dans la fréquentation du Musée national et du Musée de la Musique de Ouagadougou par les élèves de la ville.

I. Les données du Musée national et du Musée de la Musique

Il est nécessaire de signaler que les chiffres utilisés au niveau des musées sont de véritables estimations générales. Il n'existe pas de structure indiquée au sein de ces établissements pour recueillir des statistiques. L'évaluation se fait le plus souvent, de façon ponctuelle, sur la base des tickets vendus.

I. 1. Le Musée national du Burkina Faso

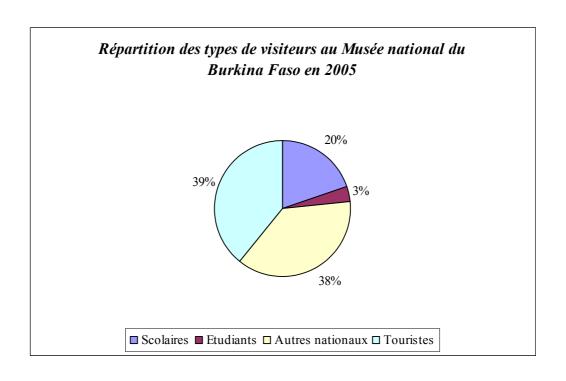
Les statistiques des visites au Musée national ont été recueillies par Yacouba OUEDRAOGO, professeur d'Histoire et Géographie, en mars 2006. Elles ont été fournies par le guide Saïdou SAWADOGO. Ce dernier est chargé également de l'animation scolaire.

Tableau 1 : statistique des visites au Musée national du Burkina Faso en 2005

Types de visiteurs	Effectifs	Pourcentages	
Scolaires	1535	19,83%	
Etudiants	269	3,48%	
Autres nationaux	2915	37,66%	
Touristes	3022	39,04%	
Total	7741	100,00%	

Source : SAWADOGO Saïdou, guide au Musée national du Burkina Faso, Ouagadougou, mars 2006

Graphique 1 : diagramme de répartition des types de visiteurs au Musée national du Burkina Faso en 2005



I. 2. Le Musée de la Musique de Ouagadougou

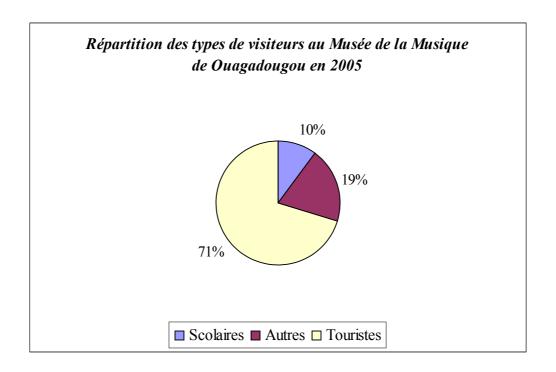
Les données ci-dessous ont été mises à notre disposition par Bénilde COMPAORE, conservateur du Musée de la Musique. C'était en août 2005.

Tableau 2 : statistiques des visites au Musée de la Musique Ouagadougou en 2005

Types de visiteurs	Effectifs	Pourcentages	
Scolaires	124	10,48%	
Autres	231	19,53%	
Touristes	838	69,99%	
Total	1183	100,00%	

Source : COMPAORE Bénilde, conservateur du Musée de la Musique de Ouagadougou, Ouagadougou, août 2005

Graphique 2 : diagramme de répartition des types de visiteurs au Musée de la Musique de Ouagadougou en 2005



II. Les données du Lycée Mixte de Gounghin

Les enquêtes ont été effectuées en octobre 2006. Elles sont le fait de Mahamadou TIENDREBEOGO, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).

II. 1. La présentation du Lycée Mixte de Gounghin

Le Lycée Mixte de Gounghin de Ouagadougou comprend environ vingtcinq salles de classes et quelques laboratoires de SVT et de Physique-Chimie.

Les enquêtes ont eu lieu dans trois classes à savoir celles de 5° II, 3° III et de 1^{re} C. Il est important de souligner que l'effectif des élèves de la 1^{re} C ne rend pas compte véritablement des effectifs habituels des classes de l'enseignement secondaire général. La série C, consacrée essentiellement aux Mathématiques et aux Sciences physiques, est la seule à avoir un nombre très peu élevé d'élèves. Ces derniers n'aiment pas s'y faire orienter car ils la trouvent considérablement difficile.

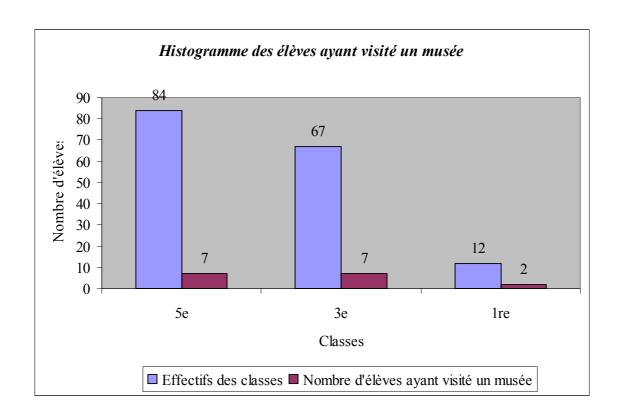
II. 2. Le bilan des enquêtes

Tableau 3 : récapitulatif des enquêtes menées au Lycée Mixte de Gounghin sur la fréquentation des musées

Classes	5e	3e	1re	Totaux
Effectifs	84	67	12	163
Nombre d'élèves ayant déjà visité un musée	7	7	2	16
Visites effectuées avec un enseignant	1	2	0	3
Nombre d'élèves n'ayant jamais visité de				
musée	77	60	10	147

Source : TIENDREBEOGO Mahamadou, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre au Lycée Mixte de Gounghin de Ouagadougou, Ouagadougou, octobre 2006

Graphique 3 : histogramme des élèves ayant déjà visité un musée dans les classes enquêtées au Lycée Mixte de Gounghin de Ouagadougou



Nous remarquons, en fin de compte, le déséquilibre net entre les effectifs pléthoriques des établissements scolaires et ceux très faibles liés à la fréquentation des musées par les élèves. Quelles peuvent être les causes majeures d'une telle situation ? Ce sera le sujet de notre réflexion dans le chapitre suivant.

Chapitre quatrième : analyse des données recueillies dans les musées et établissement scolaire enquêtés à Ouagadougou

I. L'interprétation des données des musées

I. 1. Le constat d'état

A Ouagadougou, il nous est possible de voir que les musées sont à peine fréquentés. Les Nationaux ne s'y rendent pas souvent, surtout les élèves. Les résultats recueillis nous le démontrent indiscutablement. Au Musée national, les scolaires ne

représentent que 1 535 visiteurs soit 19,83 % sur un effectif total de 7 741. Cette faiblesse du pourcentage est nettement perceptible sur le diagramme circulaire. Cette maigre proportion des élèves n'est pas en l'honneur de la principale structure patrimoniale du pays. En effet, comment comprendre qu'un Musée et de surcroît national, cumulant une expérience de plus d'une quarantaine d'années n'arrive pas à attirer les élèves qui sont souvent les principaux publics des musées ? Nous avons les exemples des Musées royaux d'Art et d'Histoire et du Musée royal de l'Afrique centrale en Belgique où nous avons passé un trimestre de stage.

La question est aussi valable pour le Musée de la Musique. Il a reçu 124 jeunes scolaires en une année, soit à peu près 11 élèves par mois ou moins d'un élève par jour. Ce chiffre global de cette catégorie de visiteurs correspond à peu près à l'effectif d'une classe de 6e du Lycée Philippe Z. KABORE situé en face du musée. Il est évident que ce musée, à l'instar du Musée national, n'attire pas non plus la jeunesse alors que celle-ci est à l'origine de l'essor spectaculaire de la musique au Burkina Faso depuis quelques années. Ce fait reste paradoxal dans la mesure où le Musée de la Musique aurait pu être une véritable source d'inspiration pour ces jeunes artistes. Pourquoi en est-on à ce stade encore de nos jours ?

I. 2. Les explications

De nombreux facteurs concourent à nous faire comprendre cette triste performance de nos musées. L'un des éléments essentiels est d'ordre culturel. Autrement dit, la fréquentation des musées ne fait pas partie des habitudes des Burkinabé. Très peu d'actions spécifiques ont été menées en vue de changer la donne.

En vérité, les musées font partie de ces institutions publiques et privées beaucoup effacées dans le pays. A ce titre, ils restent une grande inconnue dans le paysage culturel national. Cette situation est due au manque d'information sur ce type de structures restées longtemps livrées à elles-mêmes. Ce fait est fondamentalement la résultante d'un désintérêt politique à leur égard. Pour cela, elles souffrent énormément d'un manque de ressources adéquates ; d'où leur incapacité à jouer convenablement leur rôle, à se faire connaître et reconnaître en tant que principaux établissements garants de la préservation du patrimoine culturel national. Douglas ALLAN le souligne dans son écrit :

« Ce sont des considérations d'ordre budgétaire qui, en déterminant l'ampleur d'un musée, le volume de ses collections et l'importance de son personnel, délimitent aussi la tâche qu'il doit pouvoir mener à bien »¹.

En somme, l'insuffisance des infrastructures, la carence de moyens matériels et logistiques est liée à la grande insuffisance des ressources financières.

Néanmoins, il est honnête de signaler que les directions des musées ont une part de responsabilité dans cette situation regrettable. Il leur manque une promotion réelle de leurs institutions. Sinon comment expliquer l'augmentation remarquable du nombre de touristes au Burkina Faso alors que le taux de fréquentation des musées reste faible ? Les prix d'entrées auraient pu servir à combler certaines lacunes de leurs établissements.

En résumé, s'il est vrai que les ressources font défaut, il est aussi exact que les efforts personnels des premiers responsables pour en créer ou rechercher auprès de partenaires autres que l'Etat ne sont pas visibles! En conséquence, les besoins restent et ont même tendance à augmenter avec la grande concurrence des autres institutions culturelles, facteurs dommageables pour une grande partie du patrimoine culturel et pour l'éducation des élèves.

De plus, il faut tenir compte du grand déficit de professionnels dans ce domaine. Mme Alimata SAWADOGO, Directrice générale du Musée national du Burkina Faso disait à ce sujet :

> « ... leur nombre reste insuffisant. Il n'y a que six (6) conservateurs de musée pour tout le Burkina Faso »².

Cette lacune compromet sûrement les prestations des musées et donc leur essor. A cela, s'ajoute parfois le manque de motivation des personnels qui reste un obstacle majeur pour les activités des musées. En effet, le désir de faire consciencieusement le travail s'effrite rapidement au fil du temps. Cette démotivation dérive directement des conditions de travail précaires où les avantages liés au métier n'existent presque pas.

En réalité, les insuffisances des institutions muséales ne sont pas seules responsables du désintérêt des élèves à leur endroit. La nature des programmes scolaires n'y est pas étrangère.

II. L'interprétation des données du Lycée Mixte de Gounghin

II. 1. Le constat d'état

¹ ALLAN (D), Op. Cit., p. 15

² http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=18664

Les enquêtes menées auprès des élèves du Lycée Mixte de Gounghin de la ville de Ouagadougou corroborent les statistiques recueillies au Musée national et au Musée de la Musique. Autrement dit, ces lycéens de la capitale reconnaissent qu'ils ne vont pratiquement jamais dans les musées. Ces établissements culturels et éducatifs nationaux par excellence ne font pas partie de leurs préoccupations quotidiennes. Nous voyons cela sur le tableau de statistiques : seuls 16 élèves sur un total de 163 (soit un taux de près de 10 %) interrogés ont déjà visité un musée. Quant aux histogrammes, ils montrent un déséquilibre nettement perceptible entre les effectifs de chaque classe et le nombre d'élèves ayant déjà eu l'occasion de visiter un musée dans leur vie. En classe de 5° par exemple, seulement 7 élèves sur un total de 84 (soit 8,33 %) ont eu à fréquenter un musée dans le passé.

Qu'est-ce qui peut expliquer un tel désintérêt du musée pour ces futurs dirigeants du pays ? Une situation singulière quand l'on sait qu'ils peuvent y trouver des informations capables de faciliter leur apprentissage et donc leur éducation.

II. 2. Le commentaire des résultats des enquêtes

Plusieurs causes sont à l'origine de la sous-fréquentation des musées par les élèves au Burkina Faso. Selon les enquêtes menées auprès d'eux, leur ignorance y occupe une place de choix. En effet, seule une faible portion de ces jeunes connaissent un musée et surtout les activités qu'on y mène. Ils en entendent rarement parler dans leur vie quotidienne, voire à l'école! Des enseignants reconnaissent eux-mêmes qu'ils attachent très peu d'importance à cette structure patrimoniale. Ils ne disposent ni de moyens ni de temps pour en parler ou en discuter avec les élèves, encore moins à les y amener pour une visite. Du reste, rien n'est prévu dans les programmes scolaires pour se livrer à une telle démarche. Les bonnes volontés sont généralement découragées par les supérieurs hiérarchiques. Ces derniers ne veulent pas s'engager dans des actions coûteuses. Lesquelles pourraient, en plus, leur causer des désagréments tels que des accidents de circulation ou des actions malencontreuses pouvant occasionner la détérioration de certains objets durant les visites au musée. D'ailleurs, une bonne partie de ces éducateurs n'a jamais mis les pieds dans un musée; et comme le disent plaisamment certains, cela ne les a pas empêché d'être ce qu'ils sont aujourd'hui! En d'autres termes, ils ne voient pas tellement l'utilité d'aller au musée. Nos enquêtes le démontrent : seuls 3 élèves parmi les 16 (ou environ 19 %) ayant déjà visité un musée y ont été en compagnie d'un enseignant. Les résultats sont loin d'être meilleurs chez la dizaine d'enseignants interrogés durant la même période : aucun d'eux n'a eu à organiser de visites au musée avec des élèves!

Indépendamment de ces premières contraintes, il en existe d'autres encore. En effet, les élèves questionnés évoquent des éléments objectifs de dissuasion dans la fréquentation des musées. Selon eux, il n'y a pas d'activités particulières propres à les y attirer. Cela est d'autant plus vrai que nous avons l'exemple concret du Musée de la Musique de Ouagadougou. Cet établissement culturel n'est quasiment pas visité par les élèves alors qu'il est situé devant le plus grand lycée du pays (les effectifs totaux y avoisinent 5 500 élèves par an) ! De plus, la question des prix d'entrée dans les musées se pose, notamment pour le premier cycle. La majorité des rares élèves de ce cycle ayant déjà participé à une visite dans un musée avouent que les tarifs ne sont pas abordables pour eux : le prix du ticket d'entrée est de 100 francs CFA au sein des deux musées pour eux.

En outre, intervient le problème des moyens de déplacement. De nombreux élèves intéressés par les musées ont du mal à s'y rendre à titre individuel dans la mesure où leur domicile en est bien souvent éloigné. A cela, s'ajoutent les dangers de la circulation. Ils sont bien réels à Ouagadougou d'où les nombreuses oppositions des parents aux sorties de leurs enfants en dehors des heures de cours. Dans cette optique, la situation pourrait se révéler dure pour le Musée national si des efforts ne sont faits pour lui fournir des moyens logistiques; et cela, en ce sens qu'il a une position géographique relativement excentrée. La preuve, les responsables de lycées et collèges qui acceptent de faire le déplacement au musée avec leurs élèves sont ceux disposant de véhicules de transport ou les établissements scolaires situés à proximité du musée. Ce sont essentiellement des établissements privés.

Les horaires de travail des personnels de musées constituent des facteurs limitatifs aux visites scolaires¹. Les heures d'ouverture et de fermeture sont en général les mêmes que pour tous les services administratifs : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h pour le Musée de la Musique qui est aussi accessible les samedis aux mêmes moments. Mais, les musées sont fermés habituellement pendant le week-end. Il est donc difficile d'envisager des visites alors que des obligations attendent aussi bien les élèves que les enseignants le long de la semaine.

En résumé, cette brève analyse offre l'opportunité de se faire une idée des multiples difficultés auxquelles sont confrontés les musées de Ouagadougou. Cette situation explique leur sous-développement et le peu d'intérêt que les élèves leur

¹ ZOURE (H. A. V.), Op. Cit., p. 22

témoignent. Ce qui est loin d'être le cas pour les deux musées de Bruxelles, en Belgique, où nous avons passé un trimestre de stage.

Fort de leurs expériences, les personnels de ces deux musées savent mieux que quiconque les enjeux de la sensibilisation du monde scolaire au patrimoine culturel. Pourquoi le Burkina Faso ne s'inspirerait-il pas de ces essais du monde occidental dont les retombées positives sont indéniables ?

TROISIEME PARTIE:

MUSEE ET ECOLE AU BURKINA FASO: ENJEUX ET PROPOSITIONS POUR UNE MEILLEURE COLLABORATION

Chapitre cinquième : enjeux de la collaboration musée-école

La collaboration musée-école représente un ensemble d'enjeux majeurs pour le Burkina Faso. Ils font partie, sans aucun doute, des défis à relever pour un développement véritable du pays. Toutefois, de nombreux Burkinabé l'ignorent ou ont du mal à s'en convaincre.

I. Les enjeux patrimoniaux d'une collaboration musée-école

Le patrimoine culturel représente l'identité, l'âme d'une communauté, d'une société ou d'un peuple. Il les définit par rapport aux autres. Sa protection relève donc d'une priorité pour diverses raisons.

I. 1. Un frein au trafic des biens culturels

Le patrimoine culturel a intégré le marché mondial comme un véritable produit commercial depuis quelques décennies. Très prisé et difficile souvent à trouver, il a fini par acquérir une valeur marchande sans précédent. Cette réalité explique l'essor particulier du pillage et du négoce des biens culturels. Au dire du journaliste Philippe BAQUET :

« Le pillage des biens culturels est estimé entre 2 et 4,5 milliards d'euros, juste derrière les trafics d'armes et de drogue... » l .

Ces chiffres sont très éloquents quant à l'ampleur du phénomène.

Le Burkina Faso n'est pas en marge de ce type de pratique hautement condamnable. Le témoignage de Désiré SOME, conservateur du Musée de Poni dans le Sud-Ouest, en est une illustration. Il avance que « 200 objets ont été volés dans une réserve provisoire avant l'ouverture du musée »². Des soustractions frauduleuses ont été aussi signalées par M. Mahamoudou OUEDRAOGO, ancien ministre burkinabé de la Culture, des Arts et du Tourisme au cours du colloque sur la protection des biens culturels africains, à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 2003. Il évoque des exemples notoires de cambriolage qui ont défrayé la chronique à une certaine époque. Il s'agit des cas de Mamio, statuette de fécondité des Kurumba retrouvée en Allemagne, du masque Pog-nérée de Tigundamba pareillement récupéré. Cependant, le masque-papillon bobo est toujours porté disparu³. Récemment encore, plus précisément en mai-juin 2006, Hankünza, une statuette sacrée de plusieurs siècles a été volée à Sanaba, un village de la province des Banwa⁴. Déesse de la pluie, cette statuette était invoquée pour une bonne pluviométrie à chaque début de saison agricole.

La perte de tels objets a un impact nocif considérable sur les populations car ils font partie intégrante de leur vie quotidienne! Ils participent de très près à leur épanouissement.

¹ BAQUET (P.), « Enquête sur le pillage des objets d'art » in Le Monde Diplomatique, janvier 2005, p. 19

² SOME (T.D.), West African Museums Project (WAMP), Bulletin N°3, 1992, p. 21

³ http://www.senat.fr/europe/ceueo/index.html

⁴ http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=16555

Les disparitions et le trafic de biens culturels prennent de plus en plus de l'ampleur en raison de la participation active de collectionneurs passionnés et de la complicité ou du silence de pays riches. Le refus de la ratification de la Convention Unidroit (Institut international pour l'Unification du Droit privé) par les quelques puissants de notre planète, sous le prétexte de la liberté de commerce, est en quelque sorte là pour nous le faire comprendre. Cette récusation est favorable aux intérêts des collectionneurs de ces nations et contribue dans un sens au maintien de pratiques blâmables dans ce milieu.

Cette vente illicite des objets d'art est favorisée notamment par les guerres dans certaines régions du monde. C'est le cas de pays comme l'Irak où l'instabilité, provoquée par les bombardements américains en 2003, a causé le vol de 14 000 pièces du Musée archéologique de Bagdad¹.

Dans les pays pauvres, une kyrielle de facteurs plus ou moins sérieux contribue à nourrir et à entretenir ce type de circulation d'œuvres d'art.

Au Burkina Faso, les motifs sont variés. Les plus courants sont la misère des populations locales, la corruption, le manque ou l'insuffisance de systèmes efficaces de protection etc.

Si les difficultés quotidiennes ou l'appât du gain facile incitent les uns et les autres à brader illicitement leur patrimoine, il faut avouer que la légèreté des sanctions judiciaires les y encourage. Ce mot du professeur Jean-Baptiste KIETHEGA en dit long à ce sujet :

« Rien n'est fait pour décourager les trafiquants. Un recéleur ne craint rien quand la loi le condamne à payer une amande de 500 000 F CFA (environ 763 €) parce qu'il gagne des millions dans la vente illicite des objets précieux »².

Une réduction considérable de ce marché dangereux nécessite une participation effective de tous les citoyens. Il faut aussi songer à la révision des lois y afférentes et surtout à leur application sans restriction en cas de manquement.

Les élèves étant encore généralement en dehors de ces circuits de vente illicite ou de vol, il est urgent de les sensibiliser en leur montrant leurs impacts nuisibles. Pour cela, il faut les amener à s'approprier ce patrimoine. Ils seront alors bien placés pour expliquer la situation à leurs parents. Ce genre d'initiation peut rapprocher les enfants de leurs parents en leur offrant l'occasion d'échanger sur des sujets que ces derniers

1

¹ BAQUET (P.), op. Cit.

² http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=14982

maîtrisent. Toute chose utile à une meilleure connaissance du patrimoine culturel national et à la bataille pour la conservation de son originalité.

I. 2. Un ralentissement de la dégradation du patrimoine culturel

Le développement considérable des moyens de communication et de transport constitue l'un des traits dominants de notre époque. Ce facteur est à l'origine de multiples rencontres et brassages culturels. Notre présence à l'Université Senghor d'Alexandrie, loin de nos terres natales, en est une preuve.

Il faut reconnaître que ces contacts sont forts enrichissants pour tous. Ils sont l'occasion de connaître d'autres civilisations, de se faire de nouvelles relations, de procéder à des échanges culturels, de mieux connaître les autres pour éviter des tensions ou conflits inutiles... Cependant, ne perdons pas de vue leurs aspects négatifs.

En général, ces circulations d'individus, d'idées et de biens se font au détriment des pays démunis. Ces derniers ont tendance à délaisser, à transformer ou à détruire leurs valeurs culturelles. Ils les jugent bien souvent rébarbatives et inadaptées à leur besoin actuel d'épanouissement. Fascinés par le modèle actuel de vie des nations développées, de nombreuses personnalités voudraient l'importer et l'imposer à leurs populations. Pour cela, on n'hésite pas, par exemple, soit à détruire ou à accorder des permis de destruction de lieux chargés d'histoire, soit à condamner les pratiques ancestrales au nom de la modernisation ou du développement.

Une hérésie, dirons-nous, en ce sens que ces partisans du changement radical de leurs sociétés oublient ou ne savent même pas parfois que les contextes et les ressources des uns et des autres sont différents! La suite directe de tels actes est la dénaturation et la déperdition notables et irréversibles de leurs valeurs culturelles.

Les autorités politiques ont une responsabilité immense dans ce processus étant donné qu'elles ne font pas d'effort tangible pour limiter le phénomène. D'ailleurs, elles les favorisent parfois par leurs agissements. Rares sont effectivement les hommes politiques qui affichent un intérêt appréciable pour la production et la promotion culturelle nationale : alimentation, vêtements, distraction etc. Toutefois, reconnaissons que ces hommes ne sont pas les seuls responsables de cet état de fait.

Les médias, particulièrement la radio et la télévision, volontairement ou involontairement, jouent un rôle majeur dans ces changements socioculturels. Cela est dû à leur grande implication dans la mobilisation de la population et surtout de la jeunesse. Il y

a quelques années, de nombreux organes de communication accordaient peu de place au patrimoine culturel national dans leur programme. A coups de publicité tapageuse, ils avaient plutôt tendance à valoriser les produits exotiques jugés de meilleure qualité comparativement aux leurs! Les articles tels que les tissus, matériaux de construction, produits alimentaires et bien d'autres fabriqués au Burkina Faso sombraient lentement dans l'oubli dans un grand nombre d'espaces. Cette mentalité a fait école à telle enseigne que les producteurs locaux en ont souffert et en souffrent encore énormément. Elle a plus ou moins connu une atténuation avec les interventions des organisations des producteurs, le soutien de syndicalistes et de certains hommes politiques, la hausse des prix des produits importés... De nombreux Burkinabé se souviennent encore des débats suscités par les producteurs de riz confrontés à la mévente alors que le riz étranger est bien vendu. Il faut reconnaître que généralement, le rapport des prix est en faveur de ce produit de première nécessité importé. Mais, sa qualité laisse bien souvent à désirer¹. Une telle situation perdure car elle se déroule avec la complicité de certains gouvernants, s'ils n'en sont pas les responsables directs. Les enquêtes du journaliste burkinabé Norbert ZONGO, assassiné le 13 décembre 1998, montraient quelquefois que des personnalités de la scène politique du pays étaient aussi de grands opérateurs économiques détenant des intérêts immenses dans ce genre d'affaire.

Ces agissements sont loin de profiter au pays car ils amènent certains producteurs à revoir, à la baisse, la qualité de leurs produits afin de pouvoir vendre et survivre dans un environnement de concurrence déloyale. D'autres, en revanche, renoncent tout simplement aux activités traditionnelles pour se reconvertir dans de nouveaux métiers. Cela constitue une perte immense pour notre patrimoine. En effet, ces transformations successives et son abandon provoquent sa dénaturation et sa disparition. En outre, sur le plan économique, c'est un important manque à gagner pour le pays! Ces faits méritent d'être soumis aux élèves afin qu'ils en mesurent, très tôt, les impacts négatifs. Ils éviteront ainsi de suivre ces exemples défavorables à la préservation de leur patrimoine culturel. Ce type d'éducation nous parait plus indiqué dans les musées pour diverses raisons.

II. Les enjeux éducatifs d'une collaboration musée-école

Le musée doit occuper une place de choix dans la sensibilisation des élèves au patrimoine culturel. Il pourra indubitablement leur apporter une diversité de

¹ http://www.afrik.com/article7991.html

connaissances théoriques et pratiques parce qu'il est normalement « un lieu ouvert et multifonctionnel »¹, c'est-à-dire un endroit où l'on retrouve une diversité de services à caractère ludique, didactique...

II. 1. L'éducation au savoir

Le savoir, selon *Le Petit Larousse illustré 2006*, est l'« *ensemble des connaissances acquises par l'étude* ». Chaque société détient depuis toujours des connaissances spécifiques indispensables à sa survie et à son essor. C'est ce que Ouétian Bognounou, ethnobotaniste burkinabé, appelle « *le savoir local* ». Il le définit comme « *un ensemble de connaissances acquises ; les savoirs traditionnels et les savoirs populaires* »². Nous avons par exemples la connaissance de plantes ou herbes utiles aux soins ou à l'alimentation. Les contes, légendes, proverbes et chants régulent et rythment la vie quotidienne dans nos sociétés. Ils apprennent aux populations à écouter, voir, sentir, comprendre..., des qualités nécessaires à une bonne entente et donc à une cohésion sociale.

Cet héritage représente une richesse incommensurable. Il incarne la base de tout processus de développement. Pour Joseph ADANDE, de l'Université nationale du Bénin :

« Le développement harmonieux dont on discute tant ne peut se faire sans la connaissance de nos propres capacités techniques dont les savoirs endogènes sont la meilleure preuve »³.

Ce savoir a besoin ainsi d'être conservé et valorisé car il est beaucoup plus adapté aux nécessités des communautés dépourvues de moyens. De plus, son usage est source d'économie pour le pays qui manque énormément de ressources financières pour importer suffisamment de sciences nouvelles pour les besoins de sa population.

Malheureusement, de nos jours, on accorde peu d'importance aux connaissances locales pour une raison particulière : elles sont jugées anachroniques. Le principal savoir recherché et reconnu est celui acquis à l'école moderne c'est-à-dire provenant du monde occidental. Les connaissances traditionnelles sont reléguées au second rang. Elles ne sont même pas prises en compte dans les programmes scolaires. Cette lacune est à la base de la déconnection entre milieu traditionnel et milieu moderne, entre parents et

-

¹ MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Direction des Musées de France, *Musée et service des publics*, Paris, 2001, p. 101

² http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=14985

³ ADANDE (J.), « Les métiers de musée pour l'an 2000 », *Newsletter/Chronique N*° 8, 1999, http://www.epa-prema.net/sommaire.htm

enfants. Ce phénomène engendre de multiples complications socio-économiques comme le conflit de génération, l'instabilité familiale, les échecs scolaires¹.

Le musée est cet espace où cohabitent, de façon harmonieuse, tradition et modernité. Pour cette raison et bien d'autres, il est prédisposé à venir en aide au système éducatif

Le musée, comparativement à l'école, présente des traits particuliers convenables à l'apprentissage. Il a le grand privilège d'être un lieu d'éducation permanente pour tous les âges, sexes et professions. Les visiteurs y sont confrontés à des réalités analogues. Ils regardent les mêmes objets et ont la latitude de poser des questions liées à leurs préoccupations individuelles. Une occasion propice à des échanges directs entre des personnes de niveaux et d'âges différents.

D'un autre côté, les explications sont adaptées aux divers types de publics. Il y a moins de contraintes que dans les établissements scolaires. De telles conditions permettent aux élèves de s'y promener à leur guise et d'accorder une attention particulière à ce qu'ils jugent utile pour eux ou pour leur environnement. La vue des objets variés et mystérieux permet aux visiteurs de développer leurs sens de l'observation, de raisonnement et leur esprit critique. Les activités au musée auront ainsi pour rôle de diversifier, compléter et renforcer les connaissances des enfants.

Cependant, pour atteindre cet objectif, il est obligatoire que les agents en charge de la Culture, principalement les médiateurs culturels, maîtrisent leur discipline. C'est une exigence incontournable pour mener à bien le travail en leur qualité de premiers acteurs à l'éducation au patrimoine culturel. Leur bagage intellectuel doit avoir un rapport étroit avec la culture nationale. En d'autres termes, il faudrait que les agents soient véritablement imprégnés des réalités culturelles du pays pour trouver les stratégies appropriées à l'accomplissement de leur tâche. De plus, la connaissance d'autres cultures représente un atout notable.

Ces connaissances théoriques sont très utiles car elles préparent les élèves à l'acquisition de compétences pratiques ou savoir-faire.

II. 2. L'éducation au savoir-faire

Le Petit Larousse illustré définit le savoir-faire comme l'« habileté à réussir ce qu'on entreprend; compétence professionnelle ». Il met donc en jeu diverses aptitudes pratiques face à certaines circonstances.

¹ ROLLAND (D.), « Apprendre au musée », *Diagonales N° 24*, octobre-novembre 1992, p. 38

Le musée est ce lieu où le visiteur entre en contact avec des collections anciennes et/ou relativement récentes, chargées d'histoire. C'est la structure par excellence où se côtoient des cultures nombreuses et bigarrées. Cette réalité implique une diversité de techniques ou de savoir-faire dans la production des objets exposés. Nous pouvons évoquer les procédés de fabrication d'instruments de labours (houe, faucille), de médicaments traditionnels à base de feuilles et de racines, de mobilier de maison à partir d'arbres morts etc. Ces procédés requièrent bien souvent le recours à des moyens simples. Aussi, peuvent-ils être exploités au profit des élèves qui manquent couramment de cours pratiques. Ces derniers pourront alors s'en servir quotidiennement ; fait indispensable à la conservation et par conséquent à la pérennisation de ces techniques.

La sauvegarde de ces savoir-faire est indispensable car ils constituent une sorte de carte d'identité pour chaque peuple. C'est un legs qu'il convient, à tout prix, de garder et transmettre à ses descendants dans les meilleures conditions possibles. C'est ce que souligne si bien le Professeur Joseph ADANDE, de l'Université nationale du Bénin :

« Il convient de préserver pour les générations à venir ces savoir-faire anciens qui sont les garants des identités s.

Dans une société où l'industrialisation gagne du terrain et où l'éphémère devient la règle d'or, la préservation de cet héritage devient obligatoire, notamment pour les pays démunis. Ces techniques ont fait leur preuve ou montré leur importance : elles ont non seulement traversé des temps immémoriaux mais elles restent toujours utiles.

L'enseignement de ces savoir-faire est une occasion pour les jeunes visiteurs de passer de la théorie habituelle de l'école à la pratique, de se livrer à de nouvelles activités. Un moyen de conforter les acquis des enfants, d'établir un lien logique entre tradition et modernité. Pour Dominique ROLLAND :

« Il s'agit d'offrir aux élèves la possibilité de mobiliser leurs compétences, leur énergie, les acquis de leur propre culture et de les mettre au service d'un projet qui rétablisse le lien entre l'école et le tissu social traditionnel »².

Dans cette optique, l'aménagement d'espaces spécifiques au sein des musées en vue de servir d'ateliers de travail pour les jeunes visiteurs reste fondamental. Ce qui n'est pas encore le cas pour de nombreux musées burkinabé.

La particularité de cette formation des élèves au sein du musée est que ceuxci n'ont plus affaire à l'organisation rigide de l'école, véritable handicap pour certains.

¹ ADANDE (J.), « Les métiers de musée pour l'an 2000 », *Newsletter/Chronique N°8*, 1999, http://www.epa-prema.net/sommaire.htm

² ROLLAND (D.), Op. Cit.

L'apprentissage s'en trouve alors facilité. Les résultats tirés de ce type d'enseignement restent bénéfiques aussi bien pour les élèves que pour leurs parents et le pays entier.

Ces cours spécifiques peuvent les aider à mieux canaliser leur énergie pour réussir leurs tâches quotidiennes, en particulier les travaux scolaires. En plus, l'acquisition de nouvelles capacités pratiques représentera une occasion de se prendre partiellement en charge. En effet, en participant à la valorisation de leur patrimoine culturel par le biais de la fabrication de petits articles comme les pots ou produits de la vannerie (paniers, corbeilles...), ils pourront se faire un peu d'argent en les revendant. Ce sera un procédé utile et agréable de s'occuper, de soulager un tant soit peu les parents sur le plan financier. Ces jeunes deviendront subséquemment des acteurs directs de la mise en valeur et de la promotion de leur culture qui en a largement besoin. Ils pourront faire connaître leurs productions à travers des expositions qui sont aussi des travaux pratiques incontestablement formateurs. Dominique ROLLAND en fait état dans son écrit :

« Les avantages pédagogiques sont multiples parce que la réalisation d'une exposition suppose différentes phases et des activités très diversifiées permettant de faire jouer l'interdisciplinarité dans la classe »¹.

Les occupations de cette nature sont donc des moments idoines pour démontrer à l'enfant la nécessité de l'interdisciplinarité pour un meilleur apprentissage. Cette prise de conscience pourra contribuer à faciliter le travail des enseignants pour la raison suivante.

Dans l'exercice de leur fonction, une difficulté énorme pour les pédagogues reste le lien que les élèves ont beaucoup de mal à établir entre les différentes disciplines qui leur sont enseignées. Une multitude de collégiens et lycéens sont convaincus de leur indépendance les unes des autres dans la mesure où elles sont enseignées par des professeurs différents. De plus, ces derniers ont parfois recours à des méthodes pédagogiques dissemblables quand bien même ils interviennent dans un domaine analogue. Ce fait est en conséquence quelquefois à l'origine d'échecs scolaires.

Le passage au musée peut leur montrer ce rapport et, par-dessus tout, les bénéfices immenses de l'interdisciplinarité à l'école et dans la vie courante. De quelle manière dirait-on ?

Nous en avons réalisé l'expérience aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. C'était au cours d'une formation en céramique. Il s'agissait d'une initiation à la fabrication de pots. Nous nous sommes rendus compte rapidement de l'obligation

.

¹ Idem

d'avoir des connaissances dans diverses disciplines pour arriver à la réalisation d'une bonne œuvre : le choix de la bonne terre (argile) nécessitait le recours aux Sciences de la Vie et de la Terre ; la finition du pot, à des notions d'Art ; une bonne cuisson à la Physique-Chimie...

Une éducation pareille a donc toute son utilité pour les élèves.

III. Pourquoi le choix des élèves ?

La sensibilisation des élèves s'inscrit dans le champ de la connaissance des richesses culturelles nationales et de leur conservation préventive. Par ailleurs, Elle fait partie des investissements fiables à long terme et des mesures peu coûteuses pour atteindre les objectifs précités.

III. 1. Leur facilité à se déplacer dans le pays

Les lycéens et collégiens sont habituellement de grands touristes car ils se déplacent perpétuellement pendant les congés et vacances scolaires à travers le pays. Cela leur donne l'occasion de découvrir une multiplicité d'endroits et de nouer une pluralité de contacts à tous les niveaux et âges.

Dans certaines sociétés, les traditionalistes et les anciens accordent volontiers leur confiance à des enfants affichant la volonté d'en savoir davantage sur les us et coutumes aux dépens de chercheurs dont les objectifs ne les convainquent pas. En outre, négligés ou oubliés occasionnellement par les adultes pendant certaines cérémonies, il leur arrive de faire des découvertes intéressantes pour les spécialistes du patrimoine. Ils ont donc une facilité relative d'avoir accès à des milieux fermés aux chercheurs et, en conséquence, à des informations intéressantes. Ils peuvent, de la sorte, contribuer à faire l'inventaire du patrimoine culturel, un préalable nécessaire à sa bonne protection. Cela ressort à travers les propos de M. Abdou DIOUF, secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, qui disait :

« Pour lutter contre le trafic de biens culturels, il faut impérativement en détenir l'inventaire > l.

L'importance de l'inventaire est également relevée par le professeur Jean-Baptiste KIETHEGA, de l'Université de Ouagadougou. Pour lui, il est difficile et même

¹ http://www.senat.fr/europe/ceueo/index.html

souvent utopique de penser à retrouver les objets disparus puisqu' « il n'existe pas de fiche d'identification de l'objet (photos, dessins et caractéristiques) »¹.

Ces assertions montrent l'impérieuse obligation de procéder à l'inventaire de notre patrimoine. L'apport des élèves peut pallier, un tant soit peu, le manque de ressources humaines, matérielles et financières pour mener ce travail ardu. Mais, à condition qu'ils bénéficient d'une formation. Les médiateurs culturels peuvent s'en charger dans les musées en leur enseignant le nécessaire : les techniques d'inventaire, de dessin, prise de photographie... Des prix pourront être décernés à ceux qui auront ramené des informations intéressantes assorties de photographies ou dessins de biens culturels occupant une place essentielle dans leur société.

Il est possible de tirer d'autres profits de l'initiation des scolaires à la connaissance de leur patrimoine. On peut, par exemple, les utiliser comme intermédiaires dans la sensibilisation de leurs camarades ou parents qui s'adonnent au pillage ou au trafic illicite des biens patrimoniaux. Ils ont des prédispositions et le doigté indiqués pour mieux leur expliquer les impacts négatifs relatifs à ces méfaits. Et ce, dans la mesure où ils sont soit de la même famille (proche ou éloignée) soit des relations de longue date. De plus, ils savent mieux que quiconque les moments opportuns pour aborder ce type de débat sensible.

Cette éducation des jeunes est beaucoup plus réalisable dans les musées car c'est un lieu ouvert, où l'on apprend en s'amusant. Il y a également la disponibilité d'éléments de référence à savoir des objets, des documents sur les vols, des professionnels pour répondre à leurs questions de façon approfondie...

Une autre raison fondamentale de l'association des jeunes publics des écoles à la conservation du patrimoine culturel national est évidemment le fait qu'ils représentent les futurs gouvernants du pays.

III. 2. La relève de demain

Apprendre très tôt aux jeunes à s'intéresser à leur patrimoine culturel revient à leur inculquer l'amour et le respect pour les valeurs constitutives de leur société. Des valeurs, au fond, diversifiées et utiles car capables d'aider à atténuer quelquefois des

¹ SORE (R.), « Le Bien culturel, âme d'une communauté », *l'Evénement*, janvier 2004, www.evenement-bf.net

difficultés d'un pays pauvre et endetté comme le Burkina Faso. La découverte de ce patrimoine ou sa redécouverte peut les amener à prendre conscience de la nécessité de sa bonne gestion. Un changement de comportement qui permettra effectivement de rompre avec d'anciennes pratiques héritées de la colonisation et toujours cultivées pour le malheur de la société. A titre d'exemples, nous pouvons citer l'incurie et l'irresponsabilité d'une pléthore de fonctionnaires, la destruction et le détournement des biens publics, le manque à la parole donnée...; des pratiques préjudiciables, à n'en pas douter, au développement de la patrie.

La participation des jeunes scolaires à cette action de protection est d'autant plus pressante que la majorité des travailleurs de la fonction publique est issue de ce milieu. Pour être plus précis, les policiers, les douaniers et autres agents chargés spécialement de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels sont des élèves ayant arrêté leurs études pour diverses raisons. On gagnerait donc à les sensibiliser tout le long de leur cursus scolaire au lieu de les soumettre plus tard, dans le cadre de leur fonction, à des formations ponctuelles, coûteuses et généralement peu concluantes.

Présentement, la sensibilisation de ces futurs cadres doit être d'actualité en considération des liens étroits qui unissent le Burkina Faso à la Banque Mondiale. En effet, le pays bénéficie d'appuis financiers remarquables de cette institution internationale qui, au fil du temps, intègre davantage la conservation du patrimoine culturel dans ses projets. Cette publication de *FINDINGS*, un périodique du département technique de la Banque Mondiale, en dit long à ce sujet :

« Les questions d'héritage culturel sont comprises dans l'évaluation des projets d'investissement dans le domaine de l'environnement, dans le but de s'assurer que les principales richesses culturelles sont protégées des effets négatifs des projets de développement »².

Pour ces techniciens, il ne s'agit ni plus ni moins que d'aider les Etats en développement de l'Afrique à « créer une capacité à gérer l'héritage culturel de façon solide et à renforcer la base de la connaissance locale des questions de patrimoine ». Une réflexion suscitant des remarques très intéressantes : l'importance du patrimoine culturel dans un processus de développement et la méconnaissance de cette réalité par de nombreux acteurs locaux du développement. De ce fait, autant l'incorporer dans le vécu quotidien des

¹ BOAHEN (A. A.), *Histoire générale de l'Afrique*, Volume VII, « L'Afrique sous domination coloniale 1880-1935 », Présence Africaine/Edicef/Unesco, Paris, 1989, p. 519

² http://www.worldbank.org/afr/findings/french/ffind11-htm

jeunes dès à présent et le leur expliquer avant qu'il ne soit trop tard. Et si d'aventure, cette question devenait un jour une condition sine qua none à l'aide aux pays pauvres, les futurs responsables auraient été préparés à y faire face sans grand embarras.

Ce chapitre vient ainsi de montrer l'intérêt que peut avoir le musée pour les élèves en matière d'éducation. Il fait ressortir aussi la contribution que les lycéens et collégiens peuvent apporter à la sauvegarde de leur patrimoine culturel.

Cependant, malgré cette valeur indiscutable du musée, les élèves du Burkina Faso hésitent toujours à s'y rendre, quand ils ne l'ignorent pas royalement. Comment s'y prendre dans ces conditions pour les amener dans cette institution patrimoniale vitale à une meilleure connaissance de leurs valeurs culturelles ?

Chapitre sixième : propositions pour intéresser les élèves à leur patrimoine culturel

Il faut admettre qu'il n'est pas commode de mobiliser des adolescents autour de sujets dont ils ne perçoivent pas l'utilité immédiate pour eux-mêmes¹. Susciter donc l'intérêt des élèves pour le patrimoine culturel national constitue une entreprise rude et de longue haleine. Cette opération exige la conjugaison de multiples efforts. Mais, pour nous, les préalables restent l'implication incontestable du politique et la révision des programmes scolaires.

I. Le rôle essentiel des autorités politiques

I. 1. Un engagement politique réel

Les vibrants discours politiques suivis d'actions d'éclat ponctuelles sont très insuffisants. Désormais, l'engagement politique devra se traduire par la mise en place d'un

¹ http://www.africamuseum.be/museum/schools/museum/schools/objBrig.pdf

programme ou plan national en faveur de la préservation du patrimoine culturel. Une place de choix y sera réservée au milieu scolaire. Ce programme définira les grands axes d'intervention des principaux partenaires concernés par cette politique : l'Etat, les ministères, les populations... En outre, il précisera les moyens disponibles immédiatement pour le démarrage des activités allant dans ce sens. Un comité interministériel sera créé pour suivre et faciliter le déroulement du projet. Le lancement d'un tel programme devra mobiliser les citoyens et les partenaires internationaux car leur contribution reste nécessaire à cause de l'insuffisance des ressources nationales. Aussi, un moment adéquat devra être trouvé. Nous pensons, par exemple, à la période de la Semaine nationale de la Culture (SNC) ou du Festival panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO) car ces évènements culturels attirent une foule considérable ainsi que les médias nationaux et internationaux. Les premiers représentants des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif (les députés, hauts magistrats et ministres) devront être présents. Ils montreront leur soutien au projet à travers des dons d'équipements de base.

Le plan d'action doit comprendre l'amélioration des conditions des musées et la correction des imperfections du système scolaire dans le but d'atteindre l'objectif visé dans cette étude. Nous reviendrons sur la question du secteur éducatif.

En ce qui concerne l'essor des institutions muséales au Burkina Faso, l'Etat doit s'investir et investir incontestablement dans le secteur. Les visites au musée doivent intégrer les habitudes des plus hautes personnalités. Leur attention pour ces établissements sera une source d'encouragement pour les personnels et même un moyen d'y attirer d'autres personnes qui voudront les voir ou discuter avec elles.

Le recrutement de personnels professionnels reste capital. De nos jours, il est reconnu que la qualité des ressources humaines constitue le socle de tout développement. De ce fait, une absence ou un grand manque est synonyme d'échec préparé pour toute entreprise. Il faut donc des hommes compétents car ces derniers trouvent bien souvent des astuces pour pallier leur insuffisance numérique et celle de matériels de travail. Mais, pour espérer atteindre un rendement élevé, il est utile de songer à la motivation de ces hommes à travers certaines mesures. On pourra leur octroyer des indemnités spécifiques en raison de la particularité du métier, des facilités de formation... Des arrangements peuvent être faits avec eux afin de réaménager les horaires de travail pour le bonheur des jeunes visiteurs et autres employés. En d'autres mots, ces hommes auront besoin de ressources appropriées et d'une autonomie réelle pour mener à bien leurs activités.

En outre, les autorités politiques feront l'effort de doter les musées d'infrastructures et d'équipements adéquats : de grandes salles d'exposition, des lieux de conférence ou de spectacles, des pièces servant d'ateliers pour les enfants... En somme, les commodités nécessaires aux personnels et aux visiteurs.

De plus, il faut pourvoir le musée en logistique nécessaire afin de favoriser le déplacement des travailleurs dans le cadre de leur emploi : expositions itinérantes, collectes d'objets à travers le pays, tournées de promotion dans les établissements scolaires etc. Dans cette optique, le Parc automobile de l'Etat dispose de véhicules qui pourront être salutaires aux musées.

Ces propositions sont le résultat d'analyse découlant de l'exposition muséale itinérante internationale « *Les Vallées du Niger* » tenue au Burkina Faso en 1995. Nous y avons participé en qualité de surveillant lorsque nous étions étudiant dans le département d'Histoire et Archéologie de l'Université de Ouagadougou. Nous gardons encore un souvenir mémorable de cette fête du musée en raison du monde et des moyens rassemblés

Réussir cet évènement culturel a été considéré par les hommes politiques comme l'un des défis majeurs de l'année. Ainsi, ils procédèrent à une réelle mobilisation de fonds, de personnels indiqués (spécialistes nationaux et internationaux des musées, de la Culture, hommes de médias etc.) et autres expédients incontournables telle que la logistique pour un succès assuré. Il est inutile de souligner que les résultats furent à la hauteur des moyens mis en place et donc des attentes. Ce fut l'une des rares fois où de nombreux Burkinabé, en particulier les élèves et étudiants, découvrirent la diversité culturelle par le biais d'une exposition muséale. Selon Viviane ZOURE, « plus de 20 000 étudiants et élèves ont visité l'exposition »¹. Cette présence massive des publics scolaires vient en grande partie de la mise à la disposition des établissements de moyens logistiques. Elle découlait aussi du réaménagement des horaires de cours. On avait apparemment compris que Culture et Education étaient liées.

Malheureusement, ce fait remarquable resté dans les annales de l'histoire du ministère en charge de la Culture et des ministères des enseignements n'a pu être renouvelé, faute d'appui politique semblable. Dès lors, l'engouement extraordinaire du monde scolaire pour les expositions muséales retomba rapidement.

50

¹ ZOURE (H. A. V), *Patrimoine culturel et développement : cas du Musée national du Burkina Faso*, Mémoire de DEPA, Université Senghor, Alexandrie, 1999, p. 21

D'un autre côté, l'Etat peut exhorter « *les opérateurs économiques nationaux, les banques, les entreprises diverses*¹... » à apporter différentes formes d'aides (financières, matérielles) à la culture, notamment aux musées car ces établissements restent parmi les plus démunis du MCAT. En échange, on procédera à une réduction de leurs impôts ou il leur sera accordé des faveurs dans leurs transactions.

L'engagement de l'Etat se manifestera aussi par le truchement d'une lutte efficace contre le désoeuvrement, la misère, la corruption... Ces maux sociaux, en pleine expansion au Burkina Faso, constituent une cause des dommages subis régulièrement par les biens culturels. De même, ils stimulent le commerce interlope de ces richesses incomparables.

De ce fait, la nécessité d'une véritable collaboration intra et interministérielle s'impose.

I. 2. Une facilitation de la coopération interministérielle

La collaboration entre ministères ou départements ministériels est importante pour une meilleure connaissance et protection du patrimoine. A Bruxelles, nous avons découvert un exemple très remarquable de collaboration de cette nature à travers un prospectus. L'achat d'une carte dénommée « *Brussels Card* » à 30 euros procure des avantages indiscutables aux acheteurs : pendant 72 heures, elle donne accès gratuitement à une trentaine de musées de la Capitale, au principal réseau de transport public (autobus, tramways et métrobus) et à des réductions dans plusieurs institutions culturelles, restaurants²... Une telle association de services divers fait le bonheur de tous car elle draine du monde surtout au cours des week-ends. Elle permet ainsi aussi bien aux visiteurs qu'aux institutions concernées d'en tirer des bénéfices immenses.

Ce type d'expérience est également réalisable au Burkina Faso. Mais, il exige une volonté commune affichée, une concertation intra et interministérielle assorties d'un comité de coordination. Cela reste difficile à certains moments. Nous avons l'exemple du MCAT où la coopération semble quelquefois faire défaut.

En effet, on constate que les différents services travaillent généralement de façon autonome. Les musées sont très peu associés aux activités majeures organisées par les autres départements du ministère. Nous avons les cas des manifestations de grande envergure telles que le FESPACO, le SIAO ou encore la SNC (Semaine nationale de la

¹ KOUDOUGOU (J.-P.), La gestion décentralisée du patrimoine culturel matériel et immatériel au Burkina Faso, Mémoire de DEPA, Université Senghor, Alexandrie, 2005, p. 63

² www.brusselscard.be

Culture). Elles se tiennent tous les deux ans. De plus, elles sont plus récentes que le Musée national, une « *institution permanente* » par définition. Cependant, elles sont mieux équipées et connues parce que très médiatisées. Elles sont largement soutenues d'une part, par les pouvoirs publics, le secteur privé (Loterie nationale du Burkina, la compagnie de téléphonie mobile CELTEL etc.) ; et d'autre part, par des pays comme la France, Taiwan et des organismes célèbres (exemples : TV5, Radio France Internationale, l'UNESCO...). De ce fait, elles sont assez fréquentées par les publics scolaires qui y trouvent matière à réflexion. Comment expliquer alors l'absence des musées au cours de telles expressions culturelles, des occasions qui auraient pu leur permettre de se faire connaître en dépensant peu ? C'est à y perdre son latin!

Pour quiconque s'intéresserait à une telle situation paradoxale, on lui rétorquerait que les musées manquent de moyens. Ce qui est loin d'être une contrevérité comme nous l'avions déjà évoqué. Toutefois, il est évident que certaines structures du MCAT disposent de quelque ressource pour venir en aide aux musées pendant ce type d'évènements. Cela contribuera certainement à rapprocher davantage les divers services. Tout le monde y gagnera en raison des avantages énormes que présente le travail en équipe où règne la complémentarité. Une organisation interne de cette nature facilitera à coup sûr les relations avec les autres départements ministériels. Des actions communes et efficaces pourront ainsi être menées en vue d'une meilleure préservation de notre patrimoine.

L'amélioration des échanges entre certains ministères (en l'occurrence le MCAT, le MESSRS, le MEBA, le Ministère de la Sécurité et le Ministère de la Justice, Garde des Sceaux) est primordiale. Ces administrations sont logiquement les premières concernées par la préservation du patrimoine culturel. L'élaboration de mesures normatives appropriées sera du ressort de la Justice. La Sécurité, quant à elle, veillera à leur application. L'intervention de ces deux ministères visera à renforcer l'action des trois premiers en matière de sensibilisation des élèves au patrimoine national. Dans cette optique, il sera judicieux de mettre sur pieds une cellule d'activités conjointes comprenant des travailleurs de chaque ministère : personnels administratifs, techniciens, enseignants, chefs d'établissements... Ces hommes doivent être choisis en fonction de leurs compétences. Ils seront alors chargés d'élaborer des thèmes d'étude spécifiques à introduire dans les programmes scolaires. Pour l'efficacité d'une collaboration pareille, des textes officiels doivent être publiés en vue de faciliter la mobilité de ces agents entre les deux ministères. De plus, les enseignants chargés de conduire les enfants pour les visites dans les structures culturelles doivent être couverts par ces textes en cas de problèmes.

On pourra aussi encourager ces fonctionnaires à impliquer étroitement les élèves dans l'organisation des grandes manifestations culturelles. Les médiateurs culturels seront chargés de les encadrer et répondre aux préoccupations relatives au patrimoine national. Ils peuvent aussi les mettre en contact avec des artistes et artisans nationaux et internationaux ; lesquels pourront mieux leur expliquer les profits immenses que l'on peut tirer du patrimoine culturel.

Cela devra leur offrir l'opportunité de mesurer concrètement l'importance de ce patrimoine. De là, découlera l'obligation morale pour ces adolescents de s'investir dans sa protection et sa promotion.

Les autorités politiques doivent donc se convaincre de l'obligation d'une coopération serrée entre ministères, principalement le MCAT et le MESSRS en raison de leur interdépendance : toute société s'appuie sur ses propres valeurs culturelles pour une éducation bénéfique à tous. Cette combinaison permet la pérennisation, l'immortalité du patrimoine. En d'autres mots, la conservation et la valorisation du patrimoine passent par l'école. Une idée fortement soutenue par Patrice BEGHAIN dans un de ses écrits :

« Il faut considérer aujourd'hui plus que jamais que la transmission du patrimoine, la prise en compte de sa diversité, le partage des patrimoines passent par l'école » l.

Pour réaliser un tel projet, il faut surtout penser à revoir la politique éducative en vue de débarrasser le système scolaire de certaines entraves de poids.

II. Pallier les insuffisances du système scolaire

Les lacunes observées en matière de politique du patrimoine culturel dans le système scolaire sont patentes. Elles constituent un handicap sérieux à la sensibilisation des élèves. La révision des programmes scolaires accompagnée d'une formation plus élargie des éducateurs s'avère être la priorité majeure pour intéresser les scolaires à leur patrimoine.

II. 1. Une adaptation des programmes scolaires à nos réalités

La nécessité de la reforme des programmes scolaires a toujours suscité de vives controverses entre partenaires de l'éducation. Les professeurs s'insurgent contre des

¹ BEGHAIN (P.), Le Patrimoine: culture et lien social, Paris, 1998, p. 107

programmes dépassés depuis belle lurette. Quant aux acteurs politiques, ils disent avoir conscience du phénomène. Mais la situation perdure à cause de l'absence de moyens financiers.

Les protestations des éducateurs viennent en partie du caractère extraverti des programmes. En effet, les leçons sont en majorité centrées sur l'étude des autres régions du monde. Elles tiennent peu compte de l'évolution du pays et de ses réalités actuelles. Cela constitue une entrave de taille à la connaissance du patrimoine et à sa protection aussi bien par les enseignants que par les élèves. A titre d'exemples, en Histoire et Géographie, les cours portant exclusivement sur l'étude du Burkina Faso ne sont pas légions. Dans le premier cycle, c'est-à-dire de la classe de 6° en classe de 3°, nous avons moins de dix leçons pour tous les programmes confondus : aucun cours dans les deux matières pour les élèves de 6°, six cours de géographie en 3°... Pendant ce temps, en classe de 4°, la France est étudiée en dix leçons en géographie sans oublier l'étude de son histoire.

Les élèves en savent donc davantage sur ces Etats lointains que sur leur propre patrie. Ils sont prêts à défendre des valeurs étrangères au détriment des leurs. Ils sont, en général, convaincus que la place peu significative occupée par leur culture dans leur processus d'éducation est une preuve manifeste de sa valeur modique. Dans ce cas, ils sont difficilement blâmables.

Cette situation complique la tâche des enseignants qui sont tenus de suivre rigoureusement des programmes dont l'essentiel est consacré à la découverte du monde extérieur.

Il est temps que des mesures effectives soient prises en vue de remédier à cet état de fait. Les élèves n'accorderont de l'importance au patrimoine culturel national que s'il est inclus dans les programmes scolaires de façon continuelle. Autrement dit, l'éducation doit être axée sur nos propres valeurs culturelles avant celles des autres et non le contraire! C'est en réalité la stratégie la plus efficace à mener pour l'atteinte de notre objectif. Et ce, dans la mesure où l'école est plus développée que le musée aussi bien au niveau du nombre d'établissements que des équipements et des ressources humaines. En outre, son utilité ne suscite pas de controverse au sein de la population car ses retombées positives sont visibles.

Ainsi, l'adaptation des programmes scolaires à nos valeurs socioculturelles incitera les élèves à leur accorder plus de considération et à les intégrer de près dans leur vie quotidienne. En conséquence, ils grandiront avec l'idée de la nécessité de sa préservation pour leur propre intérêt et celui de la postérité. Ils ne s'intéresseront donc plus

seulement à leur culture que ponctuellement. A titre d'exemple, chaque année, les jeunes burkinabé en quête d'emploi, principalement les élèves et étudiants se consacrent profondément à l'étude de leur pays pendant une période bien donnée : celle des concours d'entrée à la fonction publique qui se déroulent lors des vacances scolaires. Sitôt ces moments passés, on se dépêche d'oublier les informations recueillies pour se livrer à d'autres activités jugées rentables. Nous en avons fait l'amère expérience durant ces dernières années dans le cadre de notre profession. A la rentrée scolaire, la plupart des élèves interrogés en classe sur l'histoire ou la géographie du Burkina Faso ne se rappelaient plus ce qu'ils avaient appris au cours de la préparation des concours.

Si rien de concret n'est fait, il est à craindre que les élèves ne soient exclus pour toujours du champ d'activité du musée, surtout pour ce qui est de leur éducation « à une meilleure connaissance des témoins matériels et immatériels les plus représentatifs de l'identité culturelle des différentes composantes de la nation burkinabé »¹. Dans ce cas, il leur sera difficile d'initier plus tard des travaux scientifiques sur lesdits témoins. Ils s'investiront plutôt dans « la promotion des valeurs culturelles des autres peuples »² puisque cela aura fait partie régulièrement de leur enseignement ; une situation véritablement regrettable pour le patrimoine national et par conséquent pour le pays !

Une autre faiblesse immense de notre école reste l'absence d'éducation civique et morale. Cette discipline est spécialement indiquée pour inculquer aux enfants « les valeurs spirituelles, civiques, morales, culturelles... de la société » telles que définies dans les finalités du système éducatif. L'introduction de cet enseignement dans les lycées et collèges est bénéfique à plus d'un titre. Cette période correspond à l'adolescence c'est-à-dire celle où la vie de l'élève connaît de nombreux changements liés à sa transformation physiologique. C'est donc le moment opportun pour l'éduquer sur les valeurs fondamentales de la République.

A ce niveau, l'appui du ministère de la Justice, Garde des Sceaux est nécessaire pour mieux lui inculquer ses droits et devoirs. Ensemble, ces deux ministères pourront l'aider à donner un sens à sa vie afin qu'elle soit profitable à tous dans la société. En d'autres termes, l'Education civique et morale a la capacité d'aider les élèves à mieux connaître leur pays et à apprécier ses valeurs culturelles. De là, naîtra sûrement une prise de conscience plus aigue de l'obligation d'œuvrer à leur préservation car ils saisiront que cet acte fait partie de leurs devoirs civiques et moraux. Dans cette vision, des sorties dans

¹ Statuts du Musée national du Burkina, Titre I : dispositions générales, Article 2

² Idem

les musées ou au sein d'autres structures culturelles doivent être incorporées dans les programmes scolaires pour leur permettre de s'imprégner des réalités de ces milieux.

Des réformes des programmes scolaires sont donc indispensables. Toutefois, elles doivent aller de paire avec une formation adaptée et continuelle des éducateurs dans le but de les aider à améliorer leurs performances.

II. 2. Un renforcement de la formation des enseignants

Michel MBAGO, à travers les lignes suivantes, nous donne une idée juste de l'importance de la formation. Pour lui :

« La formation est le processus permettant d'aider des employés à développer les connaissances, le savoir-faire, les techniques et l'expérience nécessaires pour fournir une contribution efficace dans le sens des objectifs à atteindre »¹.

Autant dire que la formation reste indispensable pour tout individu soucieux de mener à bien un projet de société viable. Et cela, les responsables de nombreux musées l'ont vite compris ailleurs. Voilà pourquoi, ils s'attellent à l'instruction de leurs personnels et de leurs proches collaborateurs. Nous avons les cas des MRAH et du MRAC en Belgique. Les chefs des services éducatifs et culturels de ces musées justifient l'afflux d'élèves au sein de leurs services par la formation des professeurs. Les enseignants sont bien placés pour jouer le premier rôle en ce qui concerne la sensibilisation des lycéens et collégiens. En effet, ils sont très proches d'eux car ils passent beaucoup de temps ensemble. Ils se comprennent mieux et la sensibilisation s'en trouve donc relativement aisée. Selon Anne-Françoise MARTIN du Service éducatif et culturel du Musée du Cinquantenaire, la formation des enseignants fait partie des stratégies pour intéresser les élèves au musée et les y faire venir. Des sessions sont ainsi organisées deux ou trois fois par an dans les musées à leur intention. On apprend aux enseignants à utiliser les objets du musée dans le contexte de leur cours. Il s'agit de les convaincre que le musée est réellement un bon partenaire pour l'école. L'objectif de cet encadrement est soit de les inciter à revenir avec leurs élèves au musée soit à encourager ces derniers à y retourner seuls ou avec leurs parents. Nous avons participé à une formation semblable lors de notre stage. Nous avons alors compris les avantages énormes que l'on pouvait en tirer pour l'éducation des enfants.

56

¹ MBAGO (M.), « Personnel et formation en Tanzanie », *Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir*, ICOM, Benin-Togo-Ghana, Novembre 1991, p. 132

Au Burkina Faso, nous n'avons jamais vu ou entendu parler de telles actions. Il faut avouer que les séminaires pour une mise à niveau des professeurs des lycées et collèges sont rares. On oublie généralement que ces éducateurs ont besoin eux-mêmes d'informations et de sensibilisation sur leur propre patrimoine. Habituellement, ils en savent peu à ce sujet en raison des lacunes accumulées au cours de leurs cursus scolaire et universitaire. De plus, aucun accent particulier n'est mis sur ce chapitre pour les futurs enseignants formés à l'Ecole normale supérieure de Koudougou (ENSK), la seule école professionnelle publique de formation des professeurs des établissements d'enseignement secondaire du pays.

Il est important que le Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique s'occupe d'une formation plus régulière de ses agents. Il pourra solliciter le soutien d'autres ministères comme le MCAT, la Sécurité... pour des communications enrichissantes pour ses personnels.

Apprendre aux enseignants à se servir des biens du musée dans le cadre de leur cours est devenu une « *préoccupation internationale* »¹. Le Burkina Faso a intérêt à en faire de même en raison des profits immédiats et lointains qu'il peut en tirer. En effet, pour le MESSRS, cela permet de combler, dans une certaine mesure, le manque de matériel pédagogique. Au niveau des pédagogues, une bonne occasion de mettre en pratique la pédagogie active conseillée pour un meilleur apprentissage leur est offerte. La possibilité de présenter des éléments concrets ou de partir d'expériences que les élèves vivent quotidiennement facilite et fructifie les échanges. Les enseignants peuvent donc en profiter pour sensibiliser les jeunes à la protection du patrimoine. Un acte salutaire pour le pays entier et surtout pour le MCAT puisqu'il ouvre la voie au travail de ses fonctionnaires.

III. Les actions des personnels de musées

III. 1. Une conception d'activités relatives au patrimoine culturel national

Dans le musée, l'équipe de médiation culturelle est directement responsable du degré d'intérêt que les élèves peuvent porter à leur institution. Ses animateurs doivent être conscients de cette réalité et notamment de la difficulté de la tâche. Cela doit logiquement les déterminer à mettre sur pied des programmes alléchants pour ce public. Ainsi, la maîtrise de certains facteurs par les équipes des musées est obligatoire. Nous

¹ VAN-PRAËT (M.) & POUCET (B.), « Les musées, lieux de contre-éducation et de partenariat avec l'école », *Education et pédagogie N° 16*, 1992

avons entre autres une connaissance approfondie des programmes scolaires, de la pédagogie, des besoins culturels des élèves, l'assistance du corps enseignant...

De nos jours, les élèves rencontrent de nombreuses difficultés dans l'apprentissage de leurs leçons. Ces misères sont parfois liées au manque de connexité entre leur vie familiale et le contenu de leurs cours. De ce point de vue, connaître les cours dispensés dans les lycées et collèges constitue un atout de taille pour les médiateurs culturels. Ce fait leur permettra de se rapprocher des enfants et de mieux appréhender leurs difficultés. Ainsi, il leur sera plus commode de concevoir des activités centrées sur le patrimoine culturel et prenant en compte les besoins des enfants : il ne faut pas oublier que les élèves aiment joindre l'utile à l'agréable. Cela constitue une particularité du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren. L'une des innovations du Service Education et Culture consiste à donner l'opportunité aux enfants d'y fêter leur anniversaire à la suite de visites guidées.

En somme, l'essentiel pour les personnels de musée est de faire preuve d'un esprit inventif remarquable. Ils devront avoir la capacité d'organiser des activités prenant en compte les besoins scolaires et extra scolaires des élèves. Ils doivent pouvoir leur présenter quelque chose de cohérent intégrant harmonieusement tradition et modernité et mettant en exergue leur caractère complémentaire. Ces propos de Hélène PAGE, du Musée de la Civilisation du Québec, résument notre pensée :

« Un musée est aussi de sa société et c'est un lieu privilégié pour le questionnement, le débat, l'information s.

Les activités doivent allier savoir théorique et exercices pratiques. Le savoir-faire a une grande importance car d'après les pédagogues, l'on retient 50 % de ce que l'on voit et entend alors que l'on conserve 90 % de ce que l'on fait. La pratique faisant défaut énormément dans le système éducatif burkinabé, en particulier dans l'enseignement général, le musée peut pallier cette lacune. Les élèves, lorsqu'ils saisiront les avantages que peuvent leur procurer des visites au musée, ne manqueront pas de s'y rendre (cet aspect a déjà été développé au chapitre précédent). Toutefois, il faudrait que les personnels aient les qualifications requises et soient aussi des pédagogues confirmés.

Une bonne pédagogie est réellement obligatoire pour répondre aux vraies attentes des jeunes visiteurs. En d'autres mots, ces enseignants d'autres lieux doivent exceller dans quelques grands domaines. Nous avons la maîtrise du savoir à transmettre. Il

¹ PAGE (H.), « Programmation des activités culturelles : évènementiel et/ou long terme. L'action culturelle et la fréquentation des musées », *Actes. Publics et institutions culturelles*, décembre 2001, Lyon, p. 88

y a aussi la méthodologie ou la démarche pour la transmission et l'assise d'un climat convenable. On doit se poser des questions en permanence : qu'est-ce qu'on compte faire ? Pourquoi ? Comment ? Avec qui ?

Il est évident que l'organisation et la réussite de telles activités nécessitent la coopération des professeurs! Leur concours permet la préparation des élèves aux visites dans les musées. Par ailleurs, ceux-ci orientent les personnels des musées dans le choix des sujets intéressants. Ils les aident également à procéder à des évaluations afin de savoir si les objectifs sont atteints ou pas et s'il y a lieu de rectifier le tir pour mieux captiver les enfants. De telles pratiques ont pour effet d'optimiser leur apprentissage. Elles constituent l'une des causes majeures du nombre élevé de visiteurs élèves au Musée du Cinquantenaire et au MRAC en Belgique.

Il sera tout autant intéressant d'impliquer étroitement les élèves dans les activités habituelles des institutions muséales. Ils pourront ainsi convaincre leurs camarades et autres relations de les aider dans leurs tâches. C'est en réalité une autre manière d'y attirer de nouveaux visiteurs. On pourra, par exemple, initier ces adolescents au métier de guide et les utiliser effectivement pour conduire des visites. En retour, on peut songer de temps à autre à leur apporter un soutien dans leurs études : fournitures scolaires, encadrement pédagogique...

Par ailleurs, des dispositions devront être prises dans le but de promouvoir les articles que les enfants pourront fabriquer dans le cadre de leurs activités au musée. On peut en faire des expositions-ventes dans les boutiques du musée ou lors de grandes manifestations culturelles comme le SIAO ou la SNC. Ce type d'action contribuera à leur procurer quelques ressources financières, à les faire connaître et surtout à les intéresser beaucoup plus au musée. Ces activités peuvent devenir un métier pour eux car, non seulement les déperditions scolaires sont très élevées dans le pays mais le problème d'emploi est récurrent actuellement. Les annuaires statistiques des Ministères en charge des Enseignements et de la Recherche nous en donnent la preuve : pendant l'année scolaire 2004-2005, les taux de scolarisation étaient de 56,8 %, 15,55 % et 2,22 % respectivement pour les Enseignements primaire, secondaire et supérieur¹. Nous voyons que ces taux connaissent une chute vertigineuse du Primaire au Supérieur car la majorité des élèves arrêtent les études pour insuffisance de résultats, de moyens financiers ou pour mener des

¹ MESSRS, DEP, *Bulletin des statistiques scolaires et universitaires 2004-2005*, p. 10 ; MEBA, DEP, *Statistiques de l'Education de Base 2004-2005*, p. 37

activités lucratives. La création d'ateliers dans les musées pour initier ces enfants aux savoir-faire anciens et nouveaux est donc importante.

Une autre source de motivation pour ces enfants pourra être l'organisation de voyages à l'intérieur du pays. Ces excursions leur permettront de découvrir de nouveaux paysages et d'autres cultures. Acte pédagogique bénéfique mais difficilement réalisable par de nombreux élèves en raison de leurs origines sociales modestes. De telles opportunités amèneront une multitude de collégiens et lycéens à adhérer aux activités des musées et autres établissements culturels.

Pour la réalisation de tels projets, reconnaissons que l'apport de partenaires extérieurs est incontournable à cause des limites budgétaires des musées.

III. 2. Une recherche de partenaires financiers

Les responsables des institutions muséales doivent comprendre qu'il n'est pas possible de se reposer uniquement sur l'Etat pour financer leurs activités, quelque soit leur importance. Il est reconnu que le domaine de la Culture est exclu du champ des priorités nationales, particulièrement dans les pays pauvres. Dans ce cas, ils doivent se battre pour acquérir des soutiens financiers, matériels ou autres auprès de partenaires nationaux et internationaux. Nous avons l'exemple du MRAC. Au dire d'une des responsables du Service Education et Culture, certains de leurs projets sont financés exclusivement par des institutions nationales ou internationales. La recherche de fonds constitue un point fondamental de leur politique de développement.

Au Burkina Faso, il existe différents organismes qui participent au financement de nombreux projets culturels. Il serait intéressant pour les personnels de musées de les recenser en fonction de leur spécificité afin de savoir le type d'aide qui pourra leur être sollicitée. Nous avons, à titre d'exemple, la Commission nationale de l'UNESCO. Elle pourra fournir une grande assistance en matière de formation ou de recherche de fonds sur le plan international. La représentation de l'UNICEF soutient des activités prenant en compte le bien-être des enfants. Monter des projets avec les élèves pourra constituer une occasion de bénéficier de son soutien.

Des ONG et des opérateurs économiques privés tels que les compagnies téléphoniques (CELTEL, TELMOB, TELECEL), des stations de radio... participent aussi à l'essor du volet culturel. La mairie centrale de Ouagadougou intervient, dans une large mesure, dans ce secteur. On peut autant solliciter l'aide d'agences touristiques qui connaissent une croissance notable ces dernières années. Pourquoi ne pas entamer des

négociations avec elles en vue de l'intégration des musées dans leurs circuits touristiques et d'un partage des recettes que cette coopération générera ?

Le jumelage avec des musées de grande renommée peut être envisagé. Des exemples de jumelages réussis existent déjà entre de nombreuses villes du Burkina Faso et de pays européens. On pourra donc étendre cette forme d'association au niveau des musées pour des échanges d'expériences, une assistance en matière de formation des personnels locaux...

Il est vrai que l'atteinte de pareils objectifs n'est pas facile mais elle est particulièrement rentable quand elle aboutit. Il faut comprendre que cela est indispensable car un musée sans ressources ne peut attirer les populations locales, encore moins les élèves dans la mesure où il y manquera toujours des activités susceptibles de les intéresser. La recherche de financement doit donc être inscrite dans les principaux objectifs des musées : les finances sont incontournables pour la valorisation de ces établissements patrimoniaux.

III. 3. Une véritable promotion des musées

Une promotion soutenue des musées est capitale à leur existence. Elle vise à les faire connaître et y attirer un grand nombre d'individus au sein desquels on pourra compter une masse de lycéens et collégiens. Cette opération, consistant à renseigner sur l'existence et l'intérêt considérable des institutions muséales, nécessite différentes stratégies accompagnées de ressources.

Suivant les idées du chef de Service de la Communication des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, la publicité reste le moyen idoine pour vulgariser les activités du musée. Elle implique la confection de supports variés. On peut citer les dépliants à distribuer aux visiteurs, des affiches à coller à travers la ville. Des gadgets, des articles scolaires tels que des porte-clefs, trousses, cahiers, règles... portant le logo du musée contribueront à le populariser.

On doit penser à mettre à contribution les organes de presse privés et publics. Les écrits des journalistes sur les manifestations organisées par les musées représentent d'incontestables publicités gratuites.

En plus, le musée devra penser à mettre sur pied un journal et un site web pour des publications spécifiques et d'autres informations connexes : localisation géographique sur une carte et adresse complète du musée, la programmation des activités accompagnée de commentaires, les modalités de visites... A titre d'exemple, « *Le Musze* »,

magazine trimestriel du Musée du Cinquantenaire, permet au public d'avoir à sa disposition des renseignements sur la vie de l'établissement. Le musée peut aussi créer un répertoire des coordonnées des élèves assidus, des professeurs et de hautes personnalités en vue de leur envoyer des cartes d'invitation lors d'évènements majeurs. Ce sera une manière souple de les rapprocher et impliquer effectivement dans les principaux évènements de cette institution culturelle.

Les journées portes ouvertes suivies de conférences ou débats sont un autre moyen de faire découvrir le musée. Les expositions temporaires sont aussi les bienvenues. La perspective de nouvelles découvertes attire toujours des visiteurs surtout quand la muséographie est bien conçue. Ce sera une occasion de mettre en valeur la plupart des pièces au lieu de les laisser se détériorer rapidement dans des réserves inadéquates.

La modulation des horaires de travail devra être de mise. Elle s'accompagnera de la mise en place de programmes spéciaux certains jours du mois afin de donner l'occasion à un plus grand nombre de personnes d'aller visiter le musée. On pourra, par exemple, organiser des festivités au musée chaque dernier week-end du mois : ventes de mets traditionnels, concours de contes ou de danses entre établissements scolaires, théâtres récréatifs relatifs au patrimoine culturel... Il faudra veiller à y associer étroitement les établissements scolaires. En contrepartie, les personnels de musée s'impliqueront dans l'organisation de leurs journées culturelles. Il sera alors profitable pour eux de saisir ces occasions pour faire des expositions ou mener des discussions sur les préoccupations des élèves et l'importance de leur patrimoine culturel.

Indépendamment des propositions précitées, le musée a beaucoup intérêt à s'ouvrir aux autres structures culturelles. Dans ce sens, il devra mener des actions de proximité. Autrement dit, il aura intérêt à créer et entretenir divers contacts. Les responsables de musée pourront bâtir des ponts solides entre leur service et les lycées et collèges des environs avant de les étendre, au fil du temps, aux autres établissements. Ces actions se poursuivront avec les centres culturels de la commune dont quelques uns sont largement fréquentés par les élèves et étudiants. Ce sont les cas des centres culturels français et américains, de la Maison des Jeunes et de la Culture de Ouagadougou (M.J.C.O.). Sièges de nombreuses manifestations socioculturelles, le musée aura ainsi la possibilité d'en profîter pour y tenir des activités propices à sa promotion : des conférences, des sketches, des spectacles etc.

Une telle coopération permettra d'éviter autant que faire se peut la grande concurrence, quelquefois dommageable à moins ou long terme, que se livrent les

différentes institutions culturelles du pays. Effectivement, il n'existe pratiquement aucune synergie au niveau de leurs activités. Elles s'essoufflent dans leur lutte pour accaparer le jeune public au lieu de réfléchir en termes de complémentarité. Ainsi, leur collaboration est le plus souvent ponctuelle. C'est à se demander parfois si elles relèvent du même ministère. L'ampleur de la tâche et le manque de moyens nécessitent donc une collaboration entre les différents acteurs à tous les niveaux.

Indubitablement, toutes ces actions ont un coût élevé pour des établissements limités dans leur budget. Cependant, on peut atténuer partiellement ces contraintes par le biais des relations personnelles que le musée devra créer et entretenir avec des organes comme la presse. Le Musée du Cinquantenaire a bien souvent recours à ce genre de procédés pour diffuser diverses informations importantes.

IV. Le rôle de la presse

La presse doit être sans conteste l'un des acteurs clés dans l'exhortation des citoyens à la sauvegarde du patrimoine culturel. Aujourd'hui, elle a une influence énorme sur la société car elle est un grand canal de la principale forme d'éducation dans le pays c'est-à-dire l'éducation informelle.

IV. 1. La responsabilisation des pouvoirs publics

La presse fait partie des principaux organes susceptibles de susciter une prise de conscience effective au niveau des responsables politiques. Elle a, selon les circonstances, un pouvoir de pression significatif. Les hommes de média sont à même d'analyser et de comprendre rapidement certains actes préjudiciables au patrimoine culturel national. Ils peuvent ainsi appuyer les enseignants dans leur revendication de révision des programmes scolaires.

Les journalistes ont le devoir d'attirer l'attention des notables de la scène politique en matière de protection de la culture nationale afin de leur éviter des errements. Dans cette optique, ils doivent s'atteler à expliquer à ces hommes un paradoxe remarquable dans la gestion des biens culturels. Ces derniers accomplissent des efforts louables pour développer le tourisme. Les résultats sont probants à ce niveau dans la mesure où l'on constate un afflux croissant de touristes au Burkina Faso. Selon les chiffres de la Direction des Infrastructures touristiques, de l'Hôtellerie et de l'Art culinaire (DITHAC), les recettes

du tourisme sont passées de plus de 26 milliards en 2002 à plus de 30 milliards de francs CFA en 2004¹.

Cependant, ils oublient de s'investir sérieusement dans la protection du patrimoine. Cette négligence entraînera, à la longue, une destruction certaine de ces richesses culturelles et même naturelles. Ces ressources étant l'attraction essentielle des visiteurs, leur épuisement donnera un coup d'arrêt inévitable à la rentabilité du tourisme.

En somme, une telle inattention constitue une condamnation programmée du secteur touristique, une limite indiscutable à un développement durable de ce domaine économique. Cette sensibilisation est d'autant plus indispensable que certains politiciens ne sont pas conscients de leur rôle crucial dans cette lutte. De ce fait, leurs agissements sont très loin de favoriser la valorisation de leur propre patrimoine. Ils constituent des mauvais exemples pour l'éducation des enfants. C'est le cas de la Ministre de la Promotion de la Femme dont l'attitude a déclenché les critiques de la presse il y a quelques temps. En effet, lors de la visite du prince saoudien Al WALID au Burkina Faso au mois de juin 2006, nombreux ont été les Burkinabé désagréablement surpris par la tenue vestimentaire de leur Ministre. Certains journalistes n'ont pas hésité à le lui faire savoir dans leurs écrits. Voici le commentaire de l'un d'eux à travers l'article intitulé « Tenues vestimentaires : les travestis du Faso » :

« Cette dernière est apparue dans un accoutrement qui ressemblait à celui d'un épouvantail (n'eût été la couleur blanche de la tenue), d'un ouvrier sortant d'une mine ou d'un esquimau émergeant d'un igloo...

Troquer à tout moment des tenues d'emprunt et de circonstance contre ce que notre génie créateur a inventé depuis des millénaires et qui continue à résister à l'épreuve d'une mondialisation que nous voulons servilement suivre est déplorable ».²

Des concitoyens ont adressé leurs félicitations à l'auteur de cet article. Des témoignages ont même été apportés en vue d'étayer la véracité de ces propos et de contribuer à la sensibilisation de ces représentants de la puissance publique.

L'expression d'un tel soutien montre une réprobation sûre à l'égard de telles pratiques déshonorantes pour le pays. Elle suscite une prise de conscience certaine et progressive au niveau des politiques. Des actions sont ainsi entreprises dans le but de changer positivement la situation. C'est, plus ou moins, dans ce sens que le MCAT a mis

¹ http://www.lefaso.net/article.php3?id article=17427

² http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=14531

en place une structure chargée d'organiser annuellement une série de grandes conférences visant à mieux faire connaître les richesses culturelles du pays et, en conséquence, à les revaloriser. Ces exposés publics sont présentés par des spécialistes de disciplines diverses en relation avec la culture nationale. Nous avons, par exemple, une de ces conférences intitulée « Les savoirs locaux chez les ethnies du Burkina Faso : convergences et différences¹ » tenue à Ouagadougou le 29 juin 2006. Elle a été animée par Ouétian Bognounou, ethnobotaniste burkinabé. Selon lui, le pays renferme une grande diversité de connaissances, surtout en matière d'alimentation. Il convient de ne pas les perdre car elles ont permis aux sociétés traditionnelles de vivre et survivre durant les périodes pénibles.

Au vu de l'utilité de ce type de conférences, les responsables du ministère ont décidé d'en tenir également dans les provinces.

Le Burkina Faso a donc intérêt à sauvegarder ces aspects positifs de sa culture. Il doit surtout travailler à les remettre en valeur. Présentement, cela est nécessaire car ils pourront soulager énormément une population à majorité pauvre et dont le dénuement a tendance à s'accentuer à cause de la flambée des prix des articles importés. C'est le cas de nombreux produits alimentaires et pharmaceutiques. Ces augmentations, provoquées par la hausse constante du coût du pétrole, sont commentées quotidiennement par la presse. Ces actes des journalistes visent, d'une certaine façon, à faire comprendre à la population la nécessité d'avoir recours à sa culture pour atténuer ses difficultés.

IV. 2. La sensibilisation de la population

Il est indiscutable que les masses seront les plus grandes perdantes en cas de dégradation totale du patrimoine culturel national. Dans un contexte de mondialisation et de surenchérissement de la vie, la perte de certaines valeurs culturelles ne fera que renforcer la pauvreté de gens à majorité analphabète. L'éducation des enfants ne pourra pas ne pas en subir des conséquences dramatiques, obstacles à leur épanouissement et au développement de la nation.

Il est donc essentiel que les différentes communautés soient éclairées sur les misères qui les attendent au cas où elles n'arriveraient pas à préserver leur riche héritage.

Les adultes doivent être les principales cibles des campagnes de sensibilisation menées par la presse. Conscients de l'importance des biens culturels et étant les décideurs du pays, ils peuvent appréhender rapidement le bien-fondé des actions des

¹ http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=14985

hommes de média. D'ailleurs, en tant que parents d'élèves et logiquement les premiers responsables de leur éducation, ils sauront trouver les méthodes idoines pour initier les enfants à la sauvegarde de leur patrimoine culturel.

Les organes de presse devront déployer davantage d'effort en vue d'être de véritables médiateurs entre parents, enfants et culture nationale. Dans cet esprit, des émissions radiophoniques ou télévisuelles peuvent être organisées pour leur permettre de débattre ensemble de la question. Des initiatives de cette nature existent déjà dans le pays. C'est le cas des causeries en langues nationales *mooré*, *dioula*, *fulfulde*... sur la radio et la télévision nationale, sur des chaînes de média privées.

Malheureusement, ces émissions présentent des déficiences véritables à différents niveaux. Les collégiens et lycéens ne sont pas pratiquement associés directement à ces débats alors qu'ils peuvent y apporter leur contribution. Seuls les spécialistes du domaine et les parents restent les principaux invités. Par conséquent, les élèves se sentent très peu interpellés par ces entretiens qu'ils attribuent à des personnes désoeuvrées ou d'une autre époque. Un fait regrettable dans la mesure où la télévision constitue aujourd'hui, au Burkina Faso, l'organe primordial susceptible de mobiliser la jeunesse. D'autres médias tels que le film, la radio, les journaux, les photographies... ont plus ou moins ce pouvoir de la télévision. Leur intérêt vient des nombreux avantages qu'ils présentent dans un processus de sensibilisation ou d'éducation de masse. Mais, pour ce faire, il faudrait une bonne organisation de ces outils de communication et leur intégration harmonieuse. En effet, une utilisation appropriée de ces différents canaux d'information a pour résultat d'enrichir le contenu du message à transmettre. Les films par exemple associent l'image, le mouvement et le son. Ils ont ainsi la capacité de simuler la vie quotidienne ; ce qui peut leur permettre de provoquer un impact émotionnel considérable. Cela a le privilège de capter davantage l'attention du destinataire. Il a, de la sorte, l'opportunité de mieux comprendre la portée du message reçu puisque des exemples concrets lui sont présentés. On a donc là une source véritable de conscientisation et de motivation de la population au problème de sa culture.

L'intervention des médias se révèle beaucoup plus commode dans les établissements scolaires. Cette facilité relative est due à l'organisation du milieu et à l'aptitude des enfants à comprendre certains faits grâce à l'encadrement permanent des enseignants. Un autre facteur bénéfique reste lié aux origines diverses des enfants, source de visions distinctes mais complémentaires dans l'analyse des problèmes culturels. Un

débat radiodiffusé ou télédiffusé entre eux aura l'avantage de les amener à s'intéresser davantage à leur culture et à susciter le soutien de plus de parents.

Aussi, les médias peuvent-ils s'investir aisément dans la sensibilisation au patrimoine culturel en intervenant directement dans les écoles. Certaines circonstances opportunes pour cette action sont, par exemple, les périodes des semaines ou journées culturelles. Ces manifestations ont lieu dans la plupart des lycées et collèges des villes du pays chaque année. Elles comprennent une journée consacrée exclusivement à la tenue traditionnelle. Pourquoi ne pas profiter de ces occasions pour y ajouter d'autres éléments du patrimoine ? La cuisine pourra y avoir une place de choix. Ce sera également l'occasion de mettre à contribution des tisserands et cordonniers, des spécialistes de la médecine traditionnelle, des cordons-bleus dans le domaine de plats nationaux... Il est même possible d'organiser des concours primés entre établissements scolaires. Cela pourra porter, par exemple, sur un défilé de modes concernant les vêtements traditionnels et modernes ou encore sur des mets locaux préparés par les élèves.

Il est évident que la présence de la presse dans ce type de manifestations culturelles ne pourra que rehausser leur prestige. Elle pourra ainsi y faire venir différentes composantes de la société, en particulier certains traditionalistes, car beaucoup voudront passer à ces émissions pour montrer effectivement le grand intérêt de leurs valeurs culturelles. La présence de ces conservateurs des richesses du passé sera une occasion inespérée de les rapprocher davantage des enfants à travers des échanges directs. De ce fait, ils comprendront encore plus l'importance de leur patrimoine culturel et, par conséquent, le besoin de sa préservation.

Somme toute, un aval réel des acteurs politiques reste principalement déterminant pour intéresser les lycéens et collégiens à leur patrimoine culturel. Cette implication ne doit pas se limiter exclusivement au travail du Ministère en charge de la Culture. Au vu de l'importance de la question de la préservation de nos valeurs culturelles, il est impérieux d'y associer d'autres partenaires tels que les enseignants, la presse, les juristes, les forces de sécurité...

CONCLUSION GENERALE

Ce travail aura permis d'une part, de voir brièvement l'état du Musée national du Burkina Faso et du Musée de la Musique de Ouagadougou ; et d'autre part, de parcourir la question des rapports entre le patrimoine culturel et le monde scolaire à Ouagadougou par le biais des institutions muséales.

Il ressort de nos enquêtes un constat indiscutable à savoir les relations distendues entre musées et écoles. Cette triste réalité n'est pas en faveur de la pérennisation de notre patrimoine culturel, encore moins de l'éducation des enfants et en conséquence du développement de la nation.

Cette situation navrante, comme nous l'avions déjà souligné, résulte de divers facteurs. Les plus importants sont, entre autres, les conditions difficiles dans lesquelles évoluent les musées, le hiatus entre les programmes scolaires et les valeurs culturelles du pays, le manque de ressources financières, l'absence de volonté politique évidente en vue d'améliorer la situation, l'insuffisante coopération interministérielle...

En vérité, ces relations difficiles entre culture nationale et école au Burkina Faso en général et à Ouagadougou en particulier proviennent essentiellement d'un phénomène notable. Il s'agit du peu de considération des autorités politiques à l'égard de ces secteurs socioculturels, jugées bien souvent médiocrement rentables dans l'immédiat. Cette raison explique en partie les investissements limités de l'Etat en matière de culture et d'éducation. Selon Jean-Paul KOUDOUGOU, le budget du MCAT est non seulement faible (il est inférieur à 1 % du budget global de l'Etat) mais, de façon générale, il connaît aussi une baisse constante depuis 1998¹.

Cette conjoncture est à l'origine de la pauvreté des musées et des écoles en ressources humaines, financières et matérielles. Ce qui n'est pas le cas des musés de Bruxelles où nous avons passé notre stage. En effet, la construction de ces deux musées fédéraux de grande renommée au XIXe siècle a été l'œuvre du roi Léopold II. Aujourd'hui encore, la naissance ou le développement d'institutions muséales publiques dotées de

¹ KOUDOUGOU (J.-P.), Op. Cit., p. 76

moyens adéquats est bien souvent le fait de personnalités politiques. C'est le cas du Musée du Quai Branly en France dont la réalisation a été l'œuvre du Président Jacques CHIRAC.

Malheureusement, au Burkina Faso, les hautes personnalités de la scène politique évitent, autant que faire se peut, d'investir dans les musées. Ils n'en voient pas tout simplement l'utilité immédiate. Du côté de l'enseignement, quelques efforts sont faits surtout avec l'intervention croissante du privé. Toutefois, ils demeurent très limités au regard de l'augmentation rapide du nombre d'enfants scolarisés et à scolariser, de l'insuffisance des structures d'accueil et souvent de leur mauvaise qualité, de la dégradation continuelle des conditions de vie et de travail des enseignants...

De nos jours, les Burkinabé doivent se convaincre de l'enjeu énorme que représente la question du lien entre leur culture et l'éducation des enfants. La séparation de ces deux réalités socioculturelles interdépendantes et leur défaillance en ressources appropriées ne sont pas faites pour favoriser le développement du pays. De telles insuffisances resteront toujours une cause majeure de la méconnaissance de la culture nationale par les professeurs et élèves et en conséquence, de l'appauvrissement du contenu de l'enseignement! Il sera donc illusoire de penser former de futurs citoyens au fait « des valeurs spirituelles, civiques, morales, culturelles, intellectuelles et physiques » de la patrie. L'intérêt porté aux élèves est aussi dû au fait qu'ils peuvent apporter des informations utiles sur le patrimoine culturel national quelquefois mal connu des spécialistes du pays. En outre, cela contribue à forger très tôt leur conscience citoyenne car il ne faut pas oublier qu'ils représentent les futurs fonctionnaires et donc gestionnaires du pays.

Un bon système éducatif est la base de tout processus de développement certain. En s'appuyant essentiellement sur les valeurs culturelles nationales, l'on aboutit à une éducation viable. Et cela, dans la mesure où, en toute circonstance, les citoyens sont à même de puiser des savoirs et des aptitudes dans ces richesses contemporaines et du passé « pour faire face aux problèmes de la vie », comme stipulé dans les buts du système éducatif. En retour, ce recours à ces valeurs culturelles favorise leur durabilité. Un pays comme le Japon doit son décollage économique spectaculaire non seulement aux emprunts extérieurs mais aussi et surtout à leur adaptation à sa propre culture ; une culture que les enfants apprennent très tôt au sein de la famille et plus tard, à l'école.

La population doit, de ce fait, œuvrer à la préservation et à la transmission de nos richesses culturelles à ses descendants. Cet état de fait nous a amené à faire

¹ Loi d'Orientation de l'Education, Titre II, *Article* 6, 1996

quelques propositions visant à améliorer les échanges entre système éducatif et patrimoine culturel national, deux piliers essentiels de toute société.

Les plus urgents restent le rôle essentiel du politique et la révision des programmes scolaires. L'engagement des premiers responsables politiques à travers la mise en place rapide d'un programme ou projet national clair est une donnée fondamentale pour améliorer la situation. La réforme des programmes scolaires en vue de les adapter à nos réalités historiques et quotidiennes ainsi que la formation continue des enseignants demeurent des préalables. La dotation des musées en personnels de qualité et en ressources matérielles adéquates s'impose. Leur soutien financier est également précieux.

Nous avons la certitude que nos dirigeants peuvent faire mieux en dépit du manque de moyens évoqué régulièrement. En effet, chaque année, des aides financières considérables sont reçues de nations nanties et d'institutions internationales telles la France, les Pays-Bas, le Japon, la Banque Mondiale, la Banque africaine de Développement pour soutenir de grandes manifestations à caractère culturel et didactique. Mais, au bout du compte, les résultats laissent parfois à désirer. Une organisation et une collaboration plus sérieuse entre services ministériels constituent des atouts immenses pour intéresser le milieu scolaire à la connaissance et à la sauvegarde de ses valeurs culturelles.

Cependant, il faut savoir que cette tâche ne sera pas une sinécure. Susciter un changement de mentalité dans un contexte économique défavorable où les priorités sont nombreuses est effectivement dur. Et si d'aventure le politique décidait d'intervenir, il faudra un suivi efficace et régulier du projet.

En somme, la sensibilisation des élèves fait partie des stratégies à développer pour une conservation et une valorisation durable de nos richesses culturelles à moyen et long terme. Appartenant au petit cercle des instruits dans de nombreuses régions, les élèves peuvent fournir des informations utiles à une meilleure protection des biens culturels aux populations, notamment aux touristes. Et cela, dans la mesure où ces derniers font partie des vecteurs de la détérioration de notre patrimoine culturel.

BIBLIOGRAPHIE

1. Mémoires et rapports

KIDIBA Samuel, Contribution du patrimoine culturel au développement du système éducatif de la République du Congo: enseignement des Arts et de l'Artisanat au Musée, Mémoire de DEPA, Université Senghor, Alexandrie, 1997, 93 p.

KOUDOUGOU Jean-Paul, *La gestion décentralisée du patrimoine culturel matériel et immatériel au Burkina Faso*, Mémoire de DEPA, Université Senghor, Alexandrie, 2005, 80 p.

MBAGO Michel, « Personnel et formation en Tanzanie », *Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir*, ICOM, Bénin-Ghana-Togo, 1991, p. 131-136

MEBA, DEP, Statistiques de l'Education de Base 2004-2005, mai 2005, 381 p.

MESSRS, DEP, Bulletin des statistiques scolaires et universitaires 2004-2005, 341 p.

MOUNGOUBA Fidèle, *Pour une valorisation du patrimoine culturel national en République du Congo : création du Musée régional des Plateaux*, Mémoire de Diplôme de Conseiller culturel, Centre régional d'Action culturelle (CRAC), Lomé, 1992, 130 p.

MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE, Rapport d'activités du Service éducatif et culturel, Bruxelles, 2005, 11 p.

PAGE Hélène, « Programmation des activités culturelles : évènementiel et/ou long terme. L'action culturelle et la fréquentation des musées », *Actes. Publics et institutions culturelles*, Lyon, décembre 2001, p. 85-90

ZOURE H. A. Viviane, *Patrimoine culturel et développement : cas du Musée national du Burkina Faso*, Mémoire de DEPA, Université Senghor, Alexandrie, 1999, 92 p.

2. Ouvrages

ALLAN Douglas, « Le rôle du musée », *L'Organisation des musées. Conseils pratiques*, Unesco, Paris, 1959, p. 13-29

AL-ZEBBDE Assman, «L'Architecture du bâtiment», *Musées, civilisation et développement*, Icom, Paris, 1994, 469 p.

BEGHAIN Patrice, *Le Patrimoine : culture et lien social*, Editions Presse de Sciences Politiques, Paris, 1998, 116 p.

BOAHEN Adu A., « L'Afrique sous domination coloniale 1880-1935 », *Histoire générale de l'Afrique*, Volume VII, Présence Africaine/Edicef/Unesco, Paris, 544 p.

MERLET Philippe, *Le Petit Larousse illustré 2006*, Editions Larousse, Paris, 2005, 1856 p.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE, *Musées et services des publics*, Imprimerie d'Orcy Cartatout, Paris, 2001, 291 p.

MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE, *Liber Memorialis 1835-1985*, Bruxelles, 1985, 300 p.

3. Revues

ADANDE Joseph, « Les métiers de musée pour l'an 2000 », *Newsletter/Chronique N*° 8, 1999, http://www.epa-prema.net/sommaire.htm

BADO Laurent, L'Observateur spécial, N° 001 du 9 septembre 1996, p. 18

BAQUET Philippe, « Enquête sur le pillage des objets d'art », *Le Monde diplomatique*, janvier 2005, p. 19

DELTOUR-LEVIE Claudine, «Les Services éducatifs des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Une expertise pour demain », *Bulletin des MRAH*, Tome LXXII, Bruxelles, 2001, p. 265-282

ROLLAND Dominique, « Apprendre au musée », *Diagonales N° 24*, octobre-novembre 1992, p. 22-24

SOME T. Désiré, « Un nouveau-né : le musée provincial du Poni, au cœur du pays lobi », *West African Museums Project*, Bulletin N° 3, 1992, p. 21-24

SORE Ramata, « Le Bien culturel, âme d'une communauté », *L'Evénement*, janvier 2004, www.evenement-bf.net

SYNTER, « Dossier sur l'Education », *Le Travailleur de l'Education et de la Recherche (TER)*, N° 16 de février 2002, Ouagadougou, 16 p.

VAN-PRAËT Michel & POUCET Bruno, Education et pédagogie, N° 16, 1992

4. Lois et décrets

Arrêté N° 2004-539/MCAT/SG/DGMN portant Organisation du Musée national du Burkina

Décret N° 2002-111/PRES/PM/MAC/MEF du 20 mars 2002 portant Statuts du Musée national du Burkina Faso

Décret N° 2003-085/PRES/PM/MCAT/MFB du 19 février 2003 portant Adoption des

Statuts du Musée national du Burkina Faso

Loi N° 013/96/ADP portant Loi d'Orientation de l'Education

5. Sites Internet

http://fr.wikipedia.org/wiki/leopold_II_de_belgique

http://icom.museum/definition_fr.html

http://portal.unesco.org/fr/

http://www.africamuseum.be

http://www.afrik.com/article7991.html

http://www.ambassadeduburkina.be/

http://www.brusselscard.be

http://www.culture.gov.bf/

http://www.epa-prema-net/sommaire.html

http://www.insd.bf/

http://www.lefaso.net

http://www.meba.gov.bf/sitemeba/documents/textes/loi-orientation-education-

decembre96.pdf

http://www.mrah.be/

http://www.museedelamusique.gov.bf

http://www.musee-manega.bf/

http://www.natmus.cul.na/projects/samp/mwwtheme/th2zio.html

http://www.ontb.bf/

http://www.senat.fr/europe/ceueo/index.html

http://www.unesco.org/

http://www.worldbank.org/afr/findings/french/ffind11-htm

http://www.zedcom.bf/annonces/ontb/sites_touristiques_du_burkina_faso.htm#ouest

ANNEXE 1 : Les Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH) et le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) de Tervuren

I. Les Musées royaux d'Art et d'Histoire (Le Musée du Cinquantenaire)

Les MRAH représentent un ensemble de musées dispersés dans la ville de Bruxelles : le Musée du Cinquantenaire, le Musée des Instruments de Musique, les Musées d'Extrême-Orient et la Porte de Hal.

Ils renferment une grande variété de pièces (environ 650 000) rassemblées à partir du XVe siècle. La majorité de ces objets demeure au Musée du Cinquantenaire situé dans le parc du même nom.

I. 1. Historique

Le Musée du Cinquantenaire est le plus vaste de tous les MRAH. Il vit le jour en 1835 à la demande du roi Léopold II. Mais l'étroitesse des locaux l'amène à autoriser la construction de deux nouveaux pavillons au Palais du Cinquantenaire. Une partie des collections (les œuvres de l'antiquité classique) est transférée sur ce site en 1889.

En 1906, la collection ethnographique y est également déménagée. L'ensemble est baptisé Musées royaux des Arts décoratifs et industriels et devient en 1912, Musées royaux du Parc du Cinquantenaire. Ce n'est qu'en 1926 qu'il reçoit le nom de Musées royaux d'Art et d'Histoire avec Jean CAPART comme conservateur en chef¹.

I. 2. L'évolution

Le Musée du Cinquantenaire, à l'instar de nombreux musées belges, connaît un grand essor à la suite de la première Guerre mondiale. L'augmentation des collections va de paire avec celle des ressources financières. Une situation profitable au Musée car elle lui permet de développer son service scientifique et de mener des expéditions de même nature.

Les activités des MRAH sont stoppées pendant le second conflit mondial pour une question de sécurité des œuvres. A la fin de la guerre, le conservateur Henry

1

¹ http://www.mrah.be

LAVACHERY met en route des réformes. Ces dernières connaissent un autre coup arrêt en 1946 à cause d'un incendie qui ravageât une aile du Musée du Cinquantenaire².

Reconstruit, l'ancien espace détruit est inauguré en 1966. Les collections s'enrichissent grâce à de nouvelles acquisitions.

Au fil du temps, le Musée est réaménagé et modernisé par des conservateurs dynamiques tels que René De ROO, Herman De MEULENAERE, Francis Van NOTEN... De grandes expositions y sont organisées avec succès.

I. 3. Les missions et collections

Les MRAH sont dirigés présentement par Mme Anne CAHEN-DELHAYE, Directeur général. Ces musées publics font partie des dix Etablissements scientifiques fédéraux de Belgique. Des missions importantes et composites leur sont assignées. Les plus connues sont les expositions permanentes et temporaires qui offrent l'occasion au public de découvrir les collections.

En marge de celles-ci, il faut souligner l'acquisition et la conservation de pièces intéressantes pour le musée et les recherches scientifiques de même que leur inventaire. Le musée apporte aussi sa contribution dans les échanges avec de nombreuses institutions scientifiques et culturelles. La production d'ouvrages ainsi que la constitution de banques de données relatives aux collections font partie entre autres des tâches des MRAH.

Ce Musée renferme une remarquable collections d'objets d'Histoire et d'Archéologie portant sur nombres de cultures à l'exception de l'Afrique noire. Elles sont réparties dans quatre grands départements :

- Le département Archéologie retrace l'évolution de l'Art en Belgique. Elle apporte sa contribution à la vulgarisation des techniques contemporaines de fouilles archéologiques. Les objets exposés ou en réserve appartiennent à la période qui s'étend de la préhistoire à l'époque mérovingienne.
- Le département de l'Antiquité : on y retrouve des collections provenant du Proche-Orient, de l'Egypte, de la Grèce et de Rome. Sont présents, par exemples, des momies égyptiennes, des vases grecs, une maquette présentant la Ville éternelle au IVe siècle.

² Musées royaux d'Art et d'Histoire, *Liber Memorialis 1835-1985*, Bruxelles, 1985, p. 57

- Le département des civilisations non-européennes renferme des témoins matériels anciens de diverses régions : le monde musulman, la Chine, les civilisations de l'Amérique précolombienne...
- Le département des Arts décoratifs européens comprend des objets dont les plus anciens sont datés de l'époque médiévale. On y compte des textiles, du matériel photographique et cinématographique, des véhicules anciens, des verreries etc.

L'importance et la beauté de ces pièces ont très tôt incité les responsables à vouloir les faire connaître par le public d'où la création du Service éducatif et culturel.

I. 4. Le Service éducatif et culturel (Sec) du Musée du Cinquantenaire

Notre stage au Musée du Cinquantenaire a eu lieu au sein de ce service. Nous y avons passé les mois de mai et de juillet. Nous devions apprendre les méthodes et techniques utilisées pour y attirer les foules, particulièrement les élèves.

I. 4. 1. Les origines et objectifs

Le Service éducatif du Musée du Cinquantenaire fait partie des plus anciens d'Europe. Sa création officielle remonte à l'année 1922. Selon Claudine DELTOUR-LEVIE, responsable du Service éducatif de 1979 à 1996, la création de cette structure entrait dans le cadre d'un projet global orienté vers l'extérieur, en direction du public¹. Un public qui, en ces temps, montrait son intérêt croissant pour les curiosités que renfermaient les MRAH.

L'objectif prioritaire de ce service, dès sa création, se résume à l'idée suivante :

« Développer la connaissance des musées et utiliser le plus largement la source d'enseignement que représentent les collections »².

Son premier directeur, Jean CAPART, déploie des efforts louables en vue d'atteindre l'objectif fixé. Il s'entoure alors d'une équipe pluridisciplinaire et enthousiaste composée de pédagogues, de spécialistes de musées, d'historiens de l'Art... Ensemble, ils s'évertuent à montrer l'importance sociale du musée auprès du public, des scientifiques et des politiciens afin de les y amener. Ce service connut un succès immense.

Toutefois, au fil du temps, la vocation première du SEC connaît une certaine évolution liée à celle de la fonction de musée. Aujourd'hui, l'une des obligations du musée

¹ DELTOUR-LEVIE (C.), « Les Services éducatifs des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Une expertise pour demain », *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, Tome 72, Bruxelles, 2001, p. 265 ² Op. Cit.

est d'œuvrer à se « rapprocher du public, à devenir un instrument dynamique d'une culture vivante ». En conséquence, le Service éducatif devient un médiateur discret mais actif entre les visiteurs et les collections. C'est dans ce sens que de nombreuses activités y sont développées.

I. 4. 2. Les atouts du Service éducatif et culturel

La première force du Service éducatif est sans conteste les efforts permanents réalisés par le personnel. Ies guides se battent individuellement et collectivement en vue de répondre aux attentes des différents publics. Ils arrivent ainsi à concevoir diverses activités proposées aux visiteurs (enfants ou adultes en groupe, en famille ou individuellement). Au titre des animations, nous avons les visites guidées habituelles. Il y a même des ateliers créatifs mis en place dans les années 1970, de concert avec une Association Sans But Lucratif (ASBL) à travers la cellule « Dynamusée ». Pour Dominique DELOOZ, la secrétaire actuelle, il y a un objectif essentiel :

« Apprendre à voir et à se familiariser avec le musée, à former à long terme un visiteur capable d'établir un dialogue avec un objet d'art ».

Le Service s'attelle, d'autre part, à la formation d'enseignants, à l'organisation de conférences, de journées portes ouvertes...Ces actions attirent beaucoup de monde. Le SEC s'attèlent également à des publications ; lesquelles contribuent à faire connaître davantage le musée et à faciliter ses activités.

Un autre avantage de ce service est qu'il dispose de moyens pour se livrer à des services généraux et spécifiques : espace pour les handicapés de la vue avec du matériel didactique approprié, des cyclo-pousse pour les handicapés physiques, des ascenseurs pour faciliter le déplacement etc.

Le Service éducatif constitue donc une carte maîtresse pour un véritable essor du musée. Cependant, en dépit de son rôle notable, il se trouve confronté à des obstacles.

I. 4. 3. Les difficultés

Le Service éducatif connaît un certain nombre de difficultés défavorables au bon fonctionnement de ses activités. Les plus cruciaux sont, d'après le chef de service Anne-Françoise MARTIN, le manque de guides et d'animateurs et le coût des activités.

L'insuffisance de personnel est liée au budget du musée, certes considérable, mais insuffisant. Les dépenses sont élevées car tous les salaires au Service

éducatif sont payés sur fonds propres et non par le Ministère fédéral comme c'est le cas pour d'autres services. D'un autre côté, les coûts des activités sont relativement élevés pour les écoles et les publics fragilisés socialement et économiquement. Une contingence due au refus du politique de leur accorder un accès gratuit ou de subventionner les entrées. Ces circonstances gênent le service dans l'atteinte de ses objectifs prioritaires car il est difficile, voire impossible, de faire venir les publics suscités et bien d'autres au musée.

Néanmoins, les efforts inlassables des uns et des autres contribuent à l'accroissement progressif du nombre de visiteurs au musée. Selon le rapport d'activités 2005 du Service éducatif et culturel, les établissements scolaires font partie des plus grands visiteurs des MRAH. C'est aussi le cas au Musée royal de l'Afrique centrale.

II. Le Musée royal de l'Afrique centrale

II. 1. Historique et évolution

Le Musée royal de l'Afrique centrale est une idée de Léopold II, roi des Belges. De son vrai nom Louis Philippe Marie Victor, il devint roi en 1865.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, Léopold II se montre farouche partisan de la colonisation pour des raisons foncièrement économiques. A cette fin, il se taille un vaste domaine très riche en Afrique centrale. Il lui donne le nom de <u>Etat Indépendant du Congo</u>.

Il décide de créer un musée pour mieux faire connaître l'Afrique centrale afin de gagner la population à sa cause. Profitant de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1897, il inaugure un département sur les ressources naturelles du Congo dans ses propriétés de Tervuren¹. De cette exposition naquit, en 1898, le Musée du Congo.

Ce musée devient bientôt exigu en raison de l'accumulation de plus en plus considérable de collections venues du Congo. On décide alors d'en créer un autre. Pour Léopold II, ce nouveau musée doit être immense et attrayant. En outre, les objets doivent impressionner favorablement ses sujets. C'est dans ce sens qu'il confie à Charles Girault, l'architecte du futur musée, en 1903 :

« Nous construisons dans ce parc un musée qui sera digne de contenir toutes ces belles collections et qui, je l'espère, contribuera de manière efficace à l'éducation coloniale de mes concitoyens »².

¹ http://www.africamuseum.be/museum/about/histobuildings/museum/about/histobuildings/histomuseum

² http://www.africamuseum.be/museum/about/histobuildings/museum/about/histobuildings/histomuseum

Les travaux commencent en 1904. Mais, ils s'arrêtent en 1909 à la mort de Léopold II. Néanmoins, le musée est opérationnel. En 1910, le Musée du Congo belge est inauguré par le roi Albert Ie, successeur de Léopold II.

En 1960, après l'indépendance du Congo belge, le musée est baptisé Musée royal de l'Afrique centrale.

En somme, la création de ce musée se situait dans le contexte de la justification de la colonisation. Aujourd'hui, il fait partie des plus grands musées du monde.

II. 2. La situation actuelle du Musée royal de l'Afrique centrale

Le Musée royal de l'Afrique centrale fait partie des dix établissements scientifiques fédéraux de la Belgique.

La majorité de ses collections a été rassemblée pendant la période coloniale entre 1884 et 1960. Cette opération est principalement l'œuvre de militaires, de missionnaires, d'administrateurs coloniaux, de commerçants et de scientifiques.

Le MRAC renferme une grande diversité de collections centrées spécialement sur l'Afrique centrale : 10 000 000 de spécimens d'animaux, 180 000 objets ethnologiques, 8 000 instruments de musique, 350 fonds d'archives dont celles complètes de l'explorateur Morton Stanley... Certains de ces objets ont perdu une grande partie de leur valeur parce qu'ils sont sans documentation.

Actuellement, le MRAC a l'ambition de procéder à un réaménagement de son programme afin de mieux participer au développement durable de la société à travers la coopération et la recherche internationale. Une place privilégiée y sera accordée à l'Afrique. C'est dans ce contexte qu'a été élaborée cette déclaration de mission :

« Le musée doit être un centre mondial de recherche et de diffusion des connaissances, consacré au passé et au présent des sociétés et de leurs environnements naturels en Afrique, et en particulier en Afrique centrale, afin de stimuler l'intérêt et d'assurer une meilleure compréhension de cette partie du monde par le grand public et la communauté scientifique, et de contribuer significativement, au moyen de partenariats, à son développement durable »¹.

Le Musée royal de l'Afrique centrale compte environ 250 personnes réparties dans une direction et quatre départements. Il s'agit des départements

6

¹ http://www.africamuseum.be/

d'Anthropologie culturelle, de Géologie et Minéralogie, de Zoologie africaine et d'Histoire et Services scientifiques généraux. Le Service Education et Culture occupe une place estimable au sein du dernier département.

II. 3. Le Service Education et Culture

Nous y avons séjourné durant le mois de juin dans le cadre de notre formation professionnelle. Cet organe est essentiellement dirigé vers l'extérieur. C'est, en fait, un pont entre le musée et le public.

II. 3. 1. Les objectifs

De nombreuses tâches sont assignées au Service Education et Culture du Musée royal de l'Afrique centrale. Il doit :

- « rendre le Musée et ses collections accessibles à tout un chacun et diffuser les connaissances qui s'y rapportent,
- en partant du Musée et de la collection comme matériel de base, diffuser des informations sur l'Afrique du passé et du présent (écologie, biodiversité, diversité culturelles, modes de vie, économie, politique),
- sensibiliser en vue d'une meilleure compréhension des spécificités culturelles, économiques et politiques de l'Afrique contemporaine,
- -susciter une réflexion critique sur la place que tient l'Afrique dans les relations Nord-Sud ». ¹

Le SEC travaille de concert avec divers partenaires dans le but d'enrichir ses activités et de les mener à terme dans de bonnes conditions. Il collabore ainsi avec des enseignants, des scientifiques, des musées et des Africains vivant en Afrique.

Le Service Education et Culture est particulièrement important dans la mesure où il contribue effectivement à l'éducation du public et à sa délectation.

II. 3. 2. Atouts du Service Education et Culture

Le service Education et Culture dispose de ressources fondamentales diverses favorables à l'accomplissement de ses tâches.

On y trouve un personnel qualifié et motivé par la réussite de son entreprise. Une autre force reste la complémentarité au sein de cette équipe résultant du fait qu'ils sont

¹ http://www.africamuseum.be/museum/about/organisation/museum/schools/index_html

de spécialités mixtes. Cette qualité de ce groupe de travailleurs provient des critères sélectifs de recrutement. De plus, ils sont dotés de moyens plus ou moins adaptés.

Ils ont la possibilité de publier et de distribuer gratuitement des brochures au public pour l'informer régulièrement des activités du MRAC. En outre, du matériel didactique pour les enfants et les enseignants est disponible sous forme de dossiers composés de fiches, de livres, de CD... Nous pouvons citer comme exemples de dossiers, les fiches « Terre Verte ». Ils consistent à faire découvrir aux participants la place et le rôle de l'agriculture dans l'économie africaine, les impacts de la désertification et de la fluctuation des prix des matières premières sur le marché mondial.

Il existe aussi des fiches et CD dans le cadre de l'atelier « Face à face - le Musée remis en question ». Il s'agit d'amener le visiteur à analyser des images de publicité et à comprendre la représentation que les hommes se sont faits du continent africain à une certaine époque.

L'exploitation de ces dossiers se fait en classe avant ou après les visites au musée. Des locaux servant d'ateliers pour les travaux sont également prévus au musée.

Le but de ces ateliers est surtout de préparer les jeunes à la visite ou de renforcer les acquis à la suite de la visite. Là également, selon Brigitte CORNET, une des responsables du SEC, les élèves constituent la majorité des publics des ateliers et du musée.

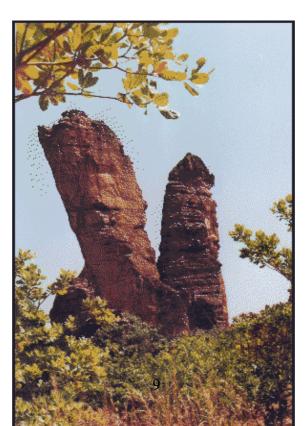
Un autre atout majeur de cette équipe est l'autonomie dont dispose le service pour rechercher des fonds et autres soutiens auprès de personnes physiques ou morales pour pallier le manque de ressources. Cela lui a d'ailleurs valu la réalisation de certains ateliers de travail. Ce qui signifie donc que le SEC n'est pas à l'abri de difficultés!

II. 3. 3. Les difficultés

Le Service Education et Culture rencontre quelques difficultés. Au titre de celles-ci, on peut mentionner l'insuffisance du personnel pour satisfaire les nombreuses demandes des publics belges et étrangers. En conséquence, des demandes de visites guidées sont quelquefois refusées.

Le statut des guides constitue une donnée de ce problème. Autrement dit, les guides ne sont pas recrutés pour un travail à plein temps d'où leur indisponibilité à certains moments. Cette condition pose en conséquence un problème de coordination au niveau des activités.

Face à cette situation, les premiers responsables du musée ont en projet de rectifier le tir dans les mois à venir. Il est envisagé essentiellement un changement du statut des guides. La volonté de procéder à des transformations est liée au besoin de les rendre plus disponibles. Cela permettra de les associer étroitement à la conception et à la réalisation des futurs projets du musée pour une question d'efficacité et de rentabilité. En définitive, nous voyons que la grande fréquentation des musées belges est due à une diversité de raisons : la présence de ressources matérielles et financières, d'une équipe de professionnels consciencieux...



naturels au Burkina

ANNEXE 2: sites
Faso

Pics de Sindou

Source: http://www.ontb.bf/



Dune de sable dans la région du Sahel

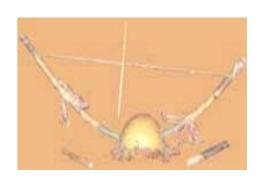
Source: http://www.ambassadeduburkina.be/

ANNEXE 3 : objets du Musée de la Musique de Ouagadougou

Membranophone



Cordophone



Tambour-calebasse ou bendré des Moose

Arc musical ou lolou chez les peuples san

Source: http://www.museedelamusique.gov.bf/

Aérophone



Corne : utilisée dans la danse Warba chez les Moosé

Idiophone



Balafon : présent chez les peuples lobi, dagara...

Source: http://www.museedelamusique.gov.bf/

ANNEXE 4 : site du Musée national du Burkina Faso



Un bâtiment principal



Un musée encore en construction

Source: Musée national du Burkina Faso

ANNEXE 5 : liste des principaux musées du Burkina Faso

Le Musée national du Burkina Faso

Le Musée de la Musique de Ouagadougou

Le Musée provincial du Houet (Bobo-Dioulasso)

Le Musée des civilisations du Sud-Ouest (Gaoua)

Le Musée provincial du Sanmatenga (Kaya)

Le Musée des Musiques d'hier et d'aujourd'hui (Bobo-Dioulasso)

Le Musée de la Bendrologie (Manéga)

RESUME DU MEMOIRE

Le choix de ce thème d'étude « Musée et sensibilisation des élèves au patrimoine culturel à Ouagadougou (Burkina Faso) : les cas du Musée national et du Musée de la Musique » découle de certains constats cruciaux : la détérioration continuelle et irréversible de notre patrimoine culturel, le désintérêt notable des scolaires, futurs gouvernants du pays, à son égard et leur indifférence pour les musées, grandes institutions patrimoniales.

L'objectif est d'analyser les stratégies pour une collaboration efficace entre musée et école en vue d'une participation effective des élèves à la préservation du patrimoine culturel burkinabé. Des propositions ont donc été faites dans ce sens.

Un engagement politique réel reste le préalable pour favoriser la sauvegarde de notre patrimoine culturel. Il se traduira par la mise en place d'un

programme national où le monde scolaire occupera une place très importante. Ce programme sera suivi par une équipe pluridisciplinaire et interministérielle dotée de ressources nécessaires. La deuxième priorité consiste à adapter les programmes scolaires à nos propres valeurs culturelles afin d'initier très tôt les enfants à leur connaissance et importance.

Il sera aussi capital de doter les musées de personnels professionnels et d'un minimum d'infrastructures (ateliers pour les enfants, salles de spectacles et de lecture, toilettes...) et d'équipements (matériels roulants, ordinateurs, documentation...).

La facilitation de la collaboration interministérielle et une formation conjointe et régulière des agents de musées et professeurs restent également incontournables.

MOTS CLES

Musée, sensibilisation, élèves, patrimoine culturel, Ouagadougou, ressources, politique, stratégies